



Conférence générale
Trentième session
Vienne, 7-11 décembre 2009

Conseil du développement industriel
Trente-sixième session
Vienne, 23-26 juin 2009
Point 4 de l'ordre du jour provisoire
**Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme
pour la période 2008-2011, y compris**
a) **Programme régional pour l'Amérique latine et les
Caraïbes;**
b) **Programme régional pour l'Afrique;**
c) **Programme régional pour la région des pays arabes;**
et
d) **Autres programmes régionaux**

**Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme
pour la période 2008-2011**

Rapport du Directeur général

Rapports sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme
pour la période 2008-2011, y compris les programmes régionaux.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	3
II. Contexte de programmation	2	3
III. Programmes de coopération technique	3-35	3
IV. Autres activités du programme	36-54	15
V. Coordination des programmes et dimension régionale	55-69	21

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



VI.	Mobilisation de ressources	70-72	25
VII.	Services d'appui et de gestion des programmes	73-86	26
VIII.	Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	87-94	29
IX.	Programme régional pour l'Afrique	95-108	31
X.	Programme régional pour les pays arabes	109-118	35
XI.	Programme régional pour l'Asie et le Pacifique	119-125	38
XII.	Programme régional pour l'Europe et les États nouvellement indépendants	126-133	40
XIII.	Mesures que pourrait adopter le Conseil	134	42

I. Introduction

1. Le présent document actualise et complète les informations fournies dans le document IDB.35/14 sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour 2008-2011. Conformément aux exigences plus générales du point 4 de l'ordre du jour provisoire de la trente-sixième session du Conseil au titre duquel il est soumis, le présent document passe également en revue les progrès accomplis dans le domaine des divers programmes régionaux élaborés et mis en œuvre dans le contexte du cadre de programmation à moyen terme.

II. Contexte de programmation

2. Du fait qu'il est le premier document du genre rédigé après l'adoption de la vision stratégique à long terme de l'ONUDI dans la résolution GC.11/Res.4, le cadre de programmation à moyen terme pour 2008-2011 a été formulé sur la base des trois priorités thématiques et des questions transversales connexes énoncées dans la vision stratégique. Il traite aussi pour la première fois des questions de mobilisation de ressources, de coordination des programmes, des dimensions régionales de leur mise en œuvre, et des services d'appui et de gestion, qui ont toutes des répercussions importantes sur la mise en œuvre des activités programmatiques de l'ONUDI. Le rapport actuel traitera de l'ensemble de ces sujets, tels qu'ils figurent dans le document IDB.32/CRP.5 qui expose le cadre de programmation à moyen terme pour 2008-2011. Étant donné les efforts croissants qui sont déployés pour mettre en œuvre le cadre de programmation en se fondant sur les principes d'une gestion axée sur les résultats, comme projeté dans les documents IDB.32/8/Add.1 et IDB.32/CRP.5, le présent rapport établira également un lien, dans tous les cas où cela sera possible, entre la mise en œuvre du cadre de programmation, d'une part, et les résultats quantifiables et le degré de réalisation des objectifs fixés, de l'autre.

III. Programmes de coopération technique

Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives

3. Le développement du secteur privé a continué d'être l'un des principaux outils déployés par l'ONUDI pour réduire la pauvreté au moyen d'activités productives. La gamme de services fournis à cette fin comprend notamment des services consultatifs visant à améliorer l'environnement politique et le climat des affaires pour le secteur privé, le développement de regroupements de petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que la promotion de l'esprit d'entreprise au plan national, en particulier grâce au transfert de compétences de gestion. Une attention particulière a également été portée à la promotion de l'esprit d'entreprise au sein de groupes défavorisés, dont les femmes et les habitants des zones rurales.

4. Dans le domaine de la politique industrielle, un grand programme a été lancé en Iraq début 2009. Conçu et pensé de concert avec les parties prenantes irakiennes, il s'agit de créer et de faciliter un cadre efficace, cohérent et détaillé pour le développement du secteur privé au plan national et dans trois gouvernorats prioritaires. L'ONUDI a continué par ailleurs de prendre acte de l'intérêt que les

États Membres manifestent – notamment dans la région d’Amérique latine et des Caraïbes – pour son programme sur la compétitivité, qui prévoit la formation de jeunes professionnels hautement qualifiés et la constitution d’unités techniques, principalement au sein des ministères, dans le but d’obtenir des analyses actualisées sur les résultats industriels et une évaluation comparative par rapport aux pays et branches d’activité concurrents. Au Viet Nam, le projet sur la réforme de l’inscription au registre des entreprises a été lancé, et va introduire l’inscription électronique unique des PME, en faisant appel aux technologies les plus récentes, à Hanoi et dans soixante-trois provinces. Ce projet permettra non seulement d’améliorer le registre des entreprises mais encore d’obtenir des données à jour à l’intention du Service général des impôts, du Bureau général des statistiques et du Ministère de la sécurité publique.

5. Également dans le domaine de la politique industrielle, le jeu d’outils de l’ONUDI pour le développement du secteur privé, qui couvre actuellement trois thèmes – le développement de regroupements d’entreprises et de réseaux, les consortiums d’exportation et la responsabilité sociale des entreprises – est en train d’être élargi et va désormais compter une section consacrée au réseau des associations professionnelles. L’ONUDI examine aussi la possibilité d’y inclure des thèmes liés à la politique industrielle, comme l’analyse de la compétitivité. Le jeu d’outils vise à élargir la portée de ces services et à renforcer les capacités de l’ONUDI à aider les décideurs et les praticiens dans l’élaboration et la réalisation des programmes de promotion du développement du secteur privé. Pour l’ensemble des thèmes couverts, il s’agit de guider les usagers sur l’ensemble du cycle des projets, depuis l’étape de la préparation jusqu’à la formulation, l’exécution et l’évaluation des projets.

6. Pour tenir compte du fait que l’impossibilité qu’ont les petites et moyennes entreprises (PME) de réaliser tout leur potentiel tient souvent moins à leur dimension qu’à leur manque de liens avec d’autres entreprises et avec les institutions d’appui, l’ONUDI a continué de fournir une coopération technique au développement de regroupements et de réseaux de PME, et ce dans 11 pays. Un projet est actuellement en cours de négociation pour élargir ces activités aux pays d’Afrique du Nord et de l’Ouest, de l’Asie de l’Ouest et de l’Est et aux pays de la région de l’océan Indien. Ce projet, mené conjointement avec l’Agence française de développement (AFD), prévoit des séminaires de formation sur le développement de regroupements d’entreprises et l’élaboration ultérieure de projets régionaux de mise en œuvre d’activités de regroupement d’entreprises dans chacune des régions visées. De nouveaux projets concernant le thème des liens entre PME sont également en cours de préparation au titre de la fenêtre secteur privé et développement du Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, dans le cadre duquel l’ONUDI a contribué à l’élaboration de plusieurs notes conceptuelles relatives à des pays d’Afrique, d’Asie et d’Amérique latine. À l’issue d’une présélection, une proposition de projet complète est en cours d’élaboration pour la Bolivie (État plurinational de), El Salvador, le Panama, le Pérou et la Turquie.

7. Outre ses activités de coopération technique dans ce domaine, l’ONUDI a sorti conjointement avec l’AFD une publication sur le regroupement d’entreprises. Par ailleurs, la collaboration qui existe de longue date avec le Centre international de formation de Turin s’est poursuivie, avec la tenue d’ateliers conjoints sur le

développement économique local et le regroupement d'entreprises. Le séminaire le plus récent avait prévu des visites dans le cadre de regroupements d'entreprises en Italie, à l'intention de professionnels et de décideurs venus d'Amérique latine. Au titre du suivi d'un stage de formation organisé à Santiago (Chili) en avril 2008 par la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'ONUDI, une proposition de projet conjoint est en train d'être élaboré sur le regroupement d'entreprises dans la région d'Amérique latine. Enfin, une réunion d'un groupe d'experts s'est tenue à New Delhi dans le but de diffuser des informations sur les enseignements tirés de la coopération thématique sur le regroupement d'entreprises et la responsabilité sociale des entreprises, l'accent étant mis spécialement sur l'Inde. L'atelier a débouché sur l'établissement d'un plan de route pour de nouvelles activités qui a recueilli l'adhésion du gouvernement, de la société civile (société pour l'Initiative des Nations Unies relative au Pacte mondial) et les donateurs (GTZ¹ et SDC²).

8. Dans le cadre du programme de promotion de l'esprit d'entreprise dans les régions rurales et chez les femmes chefs d'entreprise, l'ONUDI a continué d'étendre ses activités de valorisation des ressources humaines. Il s'agit toujours de jeter les bases du développement du secteur privé, notamment parmi les jeunes, en introduisant des programmes pratiques de promotion de l'esprit d'entreprise dans le système d'éducation des pays en développement. L'ONUDI procède à l'exécution d'un nombre de projets au titre de ce programme dans de nombreux pays, dont l'Angola, le Bhoutan, la Bolivie (État plurinational de), le Ghana, le Mozambique, la Namibie, le Rwanda, le Soudan et les pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Le programme s'est par ailleurs acquis le soutien d'un grand nombre de donateurs, dont l'Autriche, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République de Corée, la Turquie, l'Union européenne, le Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine. Ces activités de coopération technique ont été complétées par un troisième séminaire sur la constitution de réseaux entre organismes de soutien aux PME et organismes du secteur privé d'Érythrée, du Kenya, du Malawi, de la République-Unie de Tanzanie et du Zimbabwe. Ce séminaire s'est tenu à Vienne grâce à des crédits du Fonds d'affectation spéciale Perez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre les pays en développement).

9. Sous la Direction du Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme, l'ONUDI a participé, avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Fonds de développement des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), à un débat de spécialistes sur l'égalité entre les sexes, axé sur le défaut de mise en œuvre de l'objectif numéro 3 des Objectifs du Millénaire pour le développement dans le cadre d'une contribution commune des Nations Unies au Colloque international sur le développement du renforcement de l'autonomie et du leadership des femmes et sur la paix et la sécurité internationales qui a eu lieu à Monrovia (Libéria) en mars 2009. Le débat de l'ONUDI sur "L'égalité des femmes grâce à la création de revenus: nécessité d'adopter des stratégies de croissance de bas en haut" a examiné les services et les

¹ Agence allemande de coopération technique.

² Direction suisse du développement et de la coopération.

mesures spécifiques d'appui aux entreprises qui s'imposent pour autonomiser les femmes chefs d'entreprise et faciliter la transformation et la diversification des micro-entreprises; améliorer l'accès au crédit pour les femmes chefs d'entreprise; et promouvoir la création de liens avec les grandes entreprises au niveau des chaînes de valeur.

10. Dans le domaine des agro-industries, les services de coopération technique de l'ONUDI continuent de se concentrer sur les secteurs de la transformation des produits alimentaires, du textile et du cuir. S'agissant du secteur de la transformation des produits alimentaires, les principales activités sont notamment le renforcement des chaînes de valeur, l'ouverture des circuits commerciaux, le développement rural et le renforcement des capacités productives, ainsi que l'élaboration de plans directeurs sectoriels. Des projets déjà en cours se poursuivent au Burkina Faso, au Congo, au Mali et au Maroc. D'autres projets sont prévus pour la Côte d'Ivoire, Madagascar et le Mali, dans les sous-secteurs du lait et de la viande principalement, et au Soudan pour le développement de la pêche côtière. De plus, douze centres pilotes de transformation des aliments ont été installés au Congo, au Maroc et au Rwanda. Des réseaux entre ces centres pilotes et des centres de conditionnement et de commercialisation sont en train d'être mis en place au Mali et au Maroc, et des partenariats commerciaux avec des entreprises étrangères ont été créés dans le cadre des Bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI. Un plan directeur sectoriel a été élaboré pour quatre sous-secteurs alimentaires en Éthiopie. Dans le domaine du textile, l'ONUDI continue de mener des études sectorielles en Éthiopie, au Mexique et au Nigéria pour élaborer des plans destinés à améliorer la compétitivité des secteurs du textile et de l'habillement. Elle s'emploie également à créer ou à renforcer des centres d'excellence technique pour l'industrie du textile en Argentine, au Bangladesh, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Iraq, au Nigéria, en Ouganda et en République arabe syrienne. Dans le secteur du cuir, les activités visent principalement à améliorer le secteur du tannage et du cuir en Éthiopie, en Inde, au Mali, au Nigéria et au Rwanda. Des idées de projet ont été préparées pour le Bangladesh, la Chine, l'Inde, le Kenya, la Mongolie et le Pakistan, essentiellement pour revaloriser le secteur du cuir mais aussi dans l'optique d'instaurer des technologies moins nuisibles à l'environnement. Enfin, s'agissant du développement du secteur du bambou, l'ONUDI met en œuvre des projets axés sur le transfert de technologies et le renforcement des compétences en Éthiopie, en Inde, au Kenya, au Mexique et au Timor-Leste, avec un projet de coopération Sud-Sud entre l'Inde et Timor Leste en cours et un autre en préparation entre la Chine et l'Afrique de l'Est.

11. L'ONUDI a continué de faire valoir l'importance du transfert et de la diffusion de technologies modernes et appropriées, combinées avec le renforcement des systèmes nationaux d'innovation pour améliorer la productivité et la compétitivité industrielles, composantes importantes des activités pour réduire la pauvreté dans les pays en développement. Dans ce contexte, les technopôles sont l'un des modèles de développement permettant de renforcer les systèmes nationaux d'innovation dans lesquels l'investissement direct étranger joue un rôle majeur comme instrument du transfert de technologies et de partenariats verticaux et horizontaux entre les entreprises du pôle et d'autres parties prenantes du système, dont les universités et les institutions financières. Un important projet de coopération technique en cours dans ce domaine concerne un examen des politiques menées pour le compte du Ministère du commerce de Chine, dans le but de renforcer la compétitivité de six

parcs de technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le pays; on constate un nombre croissant de demandes de technopôles, assorties ou non d'une fonction pépinière d'entreprises émanant d'autres pays. En reconnaissance de sa contribution dans ce domaine, l'ONUDI a été proposée par le regroupement des Nations Unies pour la science et la technologie pour assumer le rôle de chef de file pour le développement de parcs des sciences et de la technologie. Outre le programme de technopôles, l'ONUDI favorise la recherche de l'innovation grâce au renforcement de liens entre les universités et le secteur productif dans les pays en développement, domaine qui connaît lui aussi une augmentation du nombre des demandes.

12. Dans le contexte de ses activités de promotion de la technologie, l'ONUDI avait auparavant prolongé la phase opérationnelle du Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication de cinq ans, de 2008 à 2013, et celle du Centre international de promotion de la technologie de Shanghai de trois ans, de 2008 à 2011. Cela permettra à ces centres de développer leurs activités de promotion et de transfert des nouvelles technologies, d'encourager la coopération internationale dans le secteur manufacturier et dans celui des technologies de l'information, et d'aider les pays en développement à formuler des stratégies dans ces secteurs. L'ONUDI continue également de promouvoir le transfert de technologies respectueuses de l'environnement dans le domaine de la fabrication de nouveaux matériaux de construction basés sur les ressources locales. Les programmes de l'ONUDI au Mozambique, qui constituent la principale contribution de l'ONUDI à l'initiative "Une ONU" en sont un exemple, comme le sont les programmes menés au Soudan.

13. S'agissant de ses activités de promotion des investissements, l'ONUDI a mis en œuvre un programme régional pour les investissements en Afrique qui comprend des études sur les investisseurs étrangers et nationaux, des programmes de renforcement des capacités pour les agences de promotion des investissements (API) et d'autres organisations intermédiaires, et l'extension du Programme de l'ONUDI relatif aux bourses de sous-traitance et de partenariat (BSTP). C'est là le résultat des activités et délibérations menées dans le contexte du Réseau ONUDI-Afrique des agences de promotion des investissements (AfrIPANet), initialement mis en place par l'ONUDI en 2001 pour assurer des services consultatifs aux API d'Afrique. Le Programme régional a été lancé lors de la quatrième réunion de l'AfrIPANet, tenue à Durban (Afrique du Sud) en octobre 2008, à l'occasion de la dix-huitième Conférence des ministres de l'industrie de l'Afrique (CAMI). Les objectifs consistaient à mener une étude sur les investisseurs dans les pays membres du réseau AfrIPANet pour fournir aux API africaines des analyses et une information et pour les aider à utiliser cette information pour défendre des politiques s'appuyant sur des faits concrets, les aider à rationaliser les interventions de promotion des investissements et à optimiser les impacts positifs de l'investissement direct étranger, notamment en ce qui concerne la création de liens avec les investissements nationaux. Ce programme est actuellement mis en œuvre dans 21 pays (Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal et Zambie).

14. Le programme va créer une plate-forme de suivi des investissements en ligne qui intègrera la base de données de l'étude et fera office de plate-forme de

promotion des investissements pour les membres de l'AfrIPANet. L'extension du réseau des bourses de sous-traitance et de partenariats en Afrique a été intégrée à la plate-forme de suivi des investissements dans le cadre du Programme pour la promotion des investissements en Afrique. On attend, dans ce nouveau cadre, une approche plus proactive de ces bourses à l'égard des acheteurs que dans le modèle initial de bourses que l'ONUDI a appliqué ces vingt dernières années. Le système révisé de bourses sera doté de nouveaux outils permettant de mesurer la performance et les pratiques des entreprises locales par rapport aux normes internationales et aider ces entreprises à renforcer leurs capacités en qualité de fournisseurs compétitifs. Cette approche permettra aux pays africains de mieux tirer parti des investissements étrangers et nationaux pour leurs stratégies nationales d'industrialisation. Le déploiement du réseau de bourses de sous-traitance et de partenariat est lié à l'étude des investisseurs et se fera dans un premier temps au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya, à Madagascar, au Mali, au Niger, au Nigéria, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, au Sénégal et en Zambie.

15. Adoptant une nouvelle stratégie, le réseau des Bureaux de promotion des investissements et de la technologie s'est mis à se concentrer sur la promotion de partenariats responsables en matière d'investissements et d'entreprises pour optimiser les retombées et l'impact au niveau du développement. Une attention toute particulière est accordée à cet égard à la création de liens entre les activités des Bureaux de promotion des investissements et de la technologie et le Programme de coopération technique de l'ONUDI; à cette fin, une réunion des chefs de tous les Bureaux et de toutes les unités de promotion des investissements s'est tenue en septembre 2008 pour ancrer fermement le réseau dans le cadre des activités de l'ONUDI dans le domaine de l'aide au développement. La réunion a examiné le fonctionnement du réseau en vue de renforcer les synergies avec d'autres programmes et priorités de l'ONUDI. Dans le droit fil de ce nouveau positionnement, le réseau des Bureaux de promotion des investissements et de la technologie a contribué de manière active au Forum mondial de l'ONUDI sur les technologies propres au service du développement économique, tenu à Bahreïn en février 2009, et à la Conférence internationale sur le thème "plus de technologie, plus de sécurité, plus de qualité et moins de faim" tenue à Milan en mars 2009. Une attention particulière a été portée à la promotion des investissements nationaux par le biais de la mise en œuvre du Programme pour la promotion des investissements et le développement des entreprises. De plus, l'accent a été placé sur l'amélioration de la coordination du réseau des Bureaux de promotion des investissements et de la technologie grâce aux mesures suivantes:

a) Le renforcement des initiatives régionales du réseau dans la région de la Méditerranée, dans l'investissement Sud-Sud, en Afrique par le biais de l'AfrIPANet, et en Amérique latine dans l'industrie du cuir;

b) Renforcement de la participation des Bureaux de promotion des investissements et de la technologie dans les programmes et projets prioritaires de l'ONUDI;

c) Amélioration du système de compte rendu grâce à l'introduction de contrats avec les Bureaux et la mise en place d'un système d'information de gestion; et

d) Concrétisation des recommandations formulées dans les rapports d'évaluation et d'audit les plus récents.

16. En attendant, le renforcement des capacités dans le domaine de la promotion des investissements dans les pays en développement a continué d'être valorisé au moyen de l'application du Modèle informatisé de l'ONUDI pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR).

17. Améliorer l'accès à l'énergie est un moyen important de réduire la pauvreté, car l'on peut ainsi lancer des activités productives qui, à leur tour, sont source d'emploi et de revenu. Dans ce contexte, l'ONUDI continue de mettre l'accent sur la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables à des fins productives. Après avoir organisé deux conférences importantes sur ce thème, l'une au Sénégal (Conférence internationale sur la mise en valeur des sources d'énergies renouvelables en Afrique) et l'autre au Brésil (Forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables) en 2008, l'ONUDI va organiser deux autres manifestations importantes, à Vienne et à Mexico en 2009 pour renforcer plus encore une approche coordonnée des grandes questions ayant trait à l'énergie. L'Organisation continue également de mener à bien des projets de coopération technique dans ce domaine, dont la promotion des sources d'énergie renouvelables pour la génération d'électricité et des exploitations productives en Afrique de l'Ouest et dans d'autres régions cibles spécifiques. Les petits États insulaires en développement seront une des régions retenues pour les activités à venir. En outre, l'ONUDI poursuit ses activités dans le domaine de la bioénergie, consolidant ainsi les excellents résultats qu'ont donné les conférences qu'elle a organisées à ce sujet par le passé.

Renforcement des capacités commerciales

18. Les programmes de l'ONUDI dans le domaine thématique prioritaire du renforcement des capacités commerciales ont progressé plus encore au cours de la période à l'examen, dans le but de renforcer la capacité des pays en développement à tirer profit des possibilités que représentent les marchés internationaux et l'initiative "Aide pour le commerce" lancée en 2005 par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La capacité des entreprises des pays en développement à tirer profit du commerce international dépend de plus en plus de leur capacité à accéder aux chaînes de valeur mondiales établies par les grandes entreprises, dont par exemple les chaînes de supermarchés. Pour supprimer les obstacles à l'accès aux marchés, il faut d'un côté travailler du côté de l'offre pour permettre aux entreprises de fabriquer des produits pouvant connaître d'importants débouchés à l'exportation dans les quantités et conformément aux normes de qualité qu'exigent les marchés. D'un autre côté, il faut redoubler d'efforts dans le domaine de la conformité pour que ces entreprises puissent apporter la preuve que leurs produits sont conformes aux normes internationales pertinentes, et en particulier répondre à l'attente des acheteurs privés et aux spécifications techniques applicables.

19. Soucieuse d'améliorer plus encore les capacités commerciales des pays en développement, l'ONUDI a continué d'axer ses activités sur l'accroissement de la valeur ajoutée locale, la revalorisation de branches d'activités industrielles et le respect des normes internationales. Dans ce contexte, des programmes à grande échelle de renforcement de la qualité et des entreprises ont été conçus dans le cadre des Accords de partenariat économique (APE) créés par l'Union européenne (UE) avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). À titre de suivi de la

Conférence internationale sur le partage de solutions novatrices dans les industries agro-alimentaires, tenue au Caire les 26 et 27 novembre 2008, une plate-forme d'apprentissage en ligne sur la traçabilité est en train d'être mise en place. De plus, la deuxième phase des programmes d'évaluation de la conformité au Bangladesh et au Pakistan est en cours d'achèvement, grâce à des crédits de l'Union européenne.

20. Dans un effort visant à conférer un impact à son rôle en tant qu'organisme de coordination pour le thème du renforcement des capacités au sein du groupe de travail sur le développement économique constitué au sein du Comité de haut niveau chargé des programmes, l'ONUDI a publié le *Guide des ressources interinstitutions sur le renforcement des capacités commerciales*, en 2008, lequel contient des informations sur les services et les programmes des 22 institutions participantes ainsi que sur les mécanismes de coopération interinstitutions existants. Un accueil favorable a été réservé à ce guide et une deuxième édition actualisée et élargie est en cours d'élaboration, en vue de sa publication fin 2009.

21. La mise en œuvre du programme de l'ONUDI sur les consortiums d'exportation s'est poursuivie, l'objectif étant d'aider les PME à surmonter les complexités et les risques élevés du commerce international lorsqu'il s'agit d'accéder aux marchés à l'exportation, et ce en créant des modalités spécialisées de réseaux de PME. Avec l'appui financier de la Direction générale de la coopération pour le développement italienne, la formation de consortiums d'exportation a continué d'être encouragée au Maroc, au Pérou, au Sénégal et en Tunisie. Une initiative pilote a été lancée pour promouvoir la coopération Sud-Sud entre le Sénégal et le Maroc dans ce domaine, notamment avec l'organisation de voyages d'étude et un échange de données d'expérience entre les organisations privées et publiques de ces deux pays. De nouveaux projets sont également en cours d'élaboration pour l'Algérie, l'Argentine, l'Égypte et les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Enfin, une évaluation détaillée de l'impact du programme de consortiums d'exportation est actuellement en cours.

22. L'ONUDI accorde une attention croissante à la promotion de la responsabilité sociale des entreprises au sein des PME des pays en développement, comme un moyen de renforcer la possibilité des PME d'accéder aux marchés internationaux. Dans ce contexte, les éléments liés à la responsabilité sociale des entreprises s'appuyant sur le Programme REAP de l'ONUDI (Responsible Entrepreneurs Achievement Programme) et rattaché à l'élaboration de grandes orientations vont constituer le fil conducteur d'un projet au Viet Nam, qui a été accepté par le Programme SWITCH-Asia, et qui est financé par l'Union européenne. De plus, l'ONUDI a continué de coopérer avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) dans le cadre d'un programme sur la lutte contre la corruption pour favoriser le développement des PME et a préparé une deuxième publication sur les outils auxquels les institutions d'appui tant publiques que privées peuvent se rapporter lorsqu'ils appliquent le dixième principe du Pacte mondial des Nations Unies ("Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin") dans le contexte des petites entreprises.

23. Après avoir soumis son dernier rapport sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011, l'ONUDI a signé un accord-cadre avec le Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce (MNDC) à l'occasion de la reconduction de son Mémoire

d'accord avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour renforcer le rapprochement avec les marchés et pour aider les pays en développement à surmonter les obstacles au commerce, des programmes de coopération avec les acheteurs ont été créés dans le cadre de l'Initiative mondiale de sécurité alimentaire et de la Direction générale de la santé et des consommateurs rattachés à Commission européenne (DG-SANCO), pour leur régime d'inspection. Dans le cadre des mesures sanitaires et phytosanitaires, des propositions de projets préparées pour la gestion de l'aflatoxine au Malawi et en Zambie grâce à des financements du MNDC sont devenues des projets de l'ONUDI. Un autre projet du MNDC pour le Burundi, visant à améliorer la capacité du système national de la qualité en vue du respect des normes sanitaires et phytosanitaires fait l'objet d'un montage financier par la Fenêtre II du Cadre intégré.

Environnement et énergie

24. Les services fournis par l'ONUDI dans le domaine thématique prioritaire environnement et énergie continuent d'être axés sur la promotion d'une exploitation aussi productive que possible des ressources naturelles dans les pays en développement et les pays à économie en transition. Les supports utilisés pour encourager la réalisation de cet objectif comptent notamment la promotion d'une production plus propre et l'amélioration du rendement énergétique, le transfert de technologies moins polluantes et écologiquement rationnelles, un recyclage accru des déchets, l'élimination des substances toxiques et potentiellement dangereuses et le remplacement de sources d'énergie et de matériaux non renouvelables par des sources renouvelables.

25. Parallèlement à l'élaboration récente d'un document de stratégie qui porte les activités conjointes ONUDI/PNUE dans le cadre du Programme relatif aux centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) à un niveau supérieur, l'ONUDI a ajouté de nouveaux CNPP à son réseau. Des projets visant à créer de nouveaux centres ont été lancés depuis peu en Bulgarie, en Roumanie, au Rwanda, en Serbie et en Ukraine. De nouvelles propositions de projets ont également été mises au point pour l'Albanie et les Émirats arabes unis. Aux Émirats arabes unis, ce projet fait partie intégrante de l'initiative "Une ONU". Les missions d'enquête dans l'optique de la création éventuelle de nouveaux centres de production plus propre ont été menées en Tunisie et en Indonésie. L'ONUDI continue également à promouvoir la constitution de réseaux régionaux pour rapprocher les CNPP et les centres connexes d'une région donnée.

26. S'agissant de la gestion rationnelle des produits chimiques, l'ONUDI a élargi le programme de leasing chimique qu'elle mène avec succès; aux trois pays initiaux (Égypte, Mexique et Fédération de Russie) viendraient s'ajouter quatre autres pays: la Colombie, le Maroc, la Serbie et Sri Lanka. S'inspirant de l'expérience acquise à ce titre, on a mis au point des directives sur le leasing chimique qui expliquent les principales étapes de la mise en œuvre et du suivi des projets de leasing chimique dans les différents pays et branches d'activité. Depuis que la Conférence générale a approuvé, en décembre 2007, l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC) (décision GC.12/Dec.17), l'ONUDI a participé activement au Programme interorganisations pour la gestion des produits chimiques, coordonnant ses activités dans le domaine de la gestion des produits chimiques avec six autres organisations du système des Nations Unies. En outre, l'ONUDI s'est

employée activement à aider les pays à formuler des projets pouvant bénéficier d'un financement dans le cadre du Programme à démarrage rapide pour la mise en œuvre des objectifs de l'ASGIPC, qui appuie la mise en œuvre d'activités susceptibles de faciliter la réalisation des objectifs de l'ASGIPC. Les crédits ont déjà été affectés à six projets mis au point conjointement par l'ONUDI et la Colombie, l'Égypte, El Salvador, le Pérou, le Soudan et l'Uruguay. Dans chaque pays, le projet est axé sur les priorités spécifiques dans le domaine de la gestion des produits chimiques. Les activités dynamiques prévues bénéficient de la capacité déjà mise en place par l'ONUDI dans les pays, grâce à la participation des Centres nationaux pour une production plus propre.

27. S'agissant des questions liées à l'eau, l'ONUDI continue de mettre en œuvre son projet concernant les grands écosystèmes marins de la région du courant de Guinée, en Afrique de l'Ouest. Les 16 pays participants ont adopté par consensus le Programme d'action stratégique pour le grand écosystème marin du Golfe de Guinée. Le Comité directeur qui s'est réuni en mai 2009 a axé ses travaux sur l'évaluation à mi-parcours et le plan de travail pour la suite du projet. Dans le cadre du grand écosystème marin pour la Méditerranée, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'ONUDI a commencé à mettre en œuvre son projet relatif au transfert d'écotechnologies en se servant principalement de la méthode exposée dans le projet. L'ONUDI a également lancé, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement, un projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement au Honduras qui permettra, grâce au transfert d'écotechnologies, une utilisation plus rationnelle de l'eau et la réduction des effluents industriels dans le bassin fluvial du Rio Blanco. Le projet de grand écosystème marin du Golfe du Mexique a lui aussi été approuvé par le FEM et est en cours de mise en œuvre. L'ONUDI a récemment reçu l'approbation du FEM pour un projet de démonstration des pratiques optimales et des technologies de réduction des impacts de sources telluriques du tourisme côtier dont il commence actuellement l'exécution. Enfin, l'ONUDI continue de préparer en vue de le soumettre au FEM, un projet mondial de maîtrise des polluants azotés, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'ONUDI participe également activement au Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la pollution des mers (GESAMP), qui s'efforce de trouver des solutions scientifiques à la pollution marine.

28. En avril 2009, le Comité exécutif du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal a approuvé le financement de la préparation par l'ONUDI de plans de gestion de l'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) dans deux nouveaux pays, portant le total à 38 pays. Ces plans aideront les pays à se conformer avec les mesures de contrôle immédiates du Protocole de Montréal pour éliminer les HCFC d'ici janvier 2013 (gel) et janvier 2015 (10 % de réduction). Parallèlement, l'ONUDI prépare des projets individuels d'investissement ainsi qu'un nombre restreint de projets de démonstration de l'élimination des HCFC dans certains des pays dans lesquels l'ONUDI prépare un plan de gestion. Ces plans viseront notamment le transfert de nouvelles technologies pour la conversion d'installations de fabrication et l'adoption correspondante de solutions n'ayant pas recours aux HCFC. Dans le choix des technologies, l'ONUDI s'intéressera au changement climatique, aux économies d'énergie et à la

productivité de la main-d'œuvre, outre l'élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone.

29. L'ONUDI s'efforce également d'achever la mise en œuvre de plans nationaux et sectoriels visant l'élimination totale des CFC, la date butoir étant le 1er janvier 2010. Enfin, l'ONUDI continue de mettre en œuvre des projets d'élimination des aérosols doseurs déjà approuvés pour la Chine, l'Égypte, la République islamique d'Iran et le Mexique. De plus, deux projets d'investissement ont été approuvés pour l'Argentine et la Croatie. En outre, deux projets ont été approuvés pour l'ONUDI en Iraq, dans les secteurs des mousses et de la réfrigération. L'Iraq est depuis peu partie au Protocole de Montréal et il s'agit là des premiers projets approuvés pour le pays en vertu du Fonds multilatéral. On notera que les solutions de rechange retenues pour ces projets sont libres de toute substance appauvrissant la couche d'ozone et comportent également des avantages au niveau du climat et des économies d'énergie. L'ONUDI s'est également vu accorder quatre tranches d'accords pluriannuels, deux projets de renforcement des institutions en Arménie et en ex-République yougoslave de Macédoine, et deux projets d'assistance technique au Kenya et au Cambodge. Enfin, la préparation de projets pilotes pour l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone a été approuvée pour le Mexique et la Turquie. L'ONUDI a ainsi une nouvelle possibilité de proposer des moyens d'éliminer les substances indésirables. Les résultats de ces projets pilotes seront diffusés en Amérique latine et dans certaines parties d'Europe.

30. S'agissant des polluants organiques persistants (POP), l'ONUDI continue d'appuyer la préparation de plans nationaux de mise en œuvre, dont la préparation est maintenant achevée dans de nombreux pays. Comme signalé précédemment, l'ONUDI a lancé deux grands projets concernant la préparation de plans nationaux, en Chine et en Inde. Dans le même temps, l'Organisation a commencé à envisager les étapes postérieures à l'élaboration des plans nationaux et exécute des projets financés par le FEM axés sur la réduction de sources spécifiques de POP au moyen de diverses méthodes, dont la gestion des déchets médicaux, la gestion des polychlorobiphényles (PCB), et le nettoyage de sites contaminés. Le FEM a approuvé un certain nombre de projets, dont trois en Chine sur la gestion et l'élimination des déchets médicaux, sur le renforcement des capacités et sur la gestion rationnelle et l'évacuation de pesticides à l'aide de technologies sans combustion; un projet sur l'élimination des PCB en Arménie, en Azerbaïdjan, en Mongolie, au Pérou et en ex-République yougoslave de Macédoine; un projet régional sur le nettoyage des sites contaminés au Ghana et au Nigéria; deux projets régionaux sur les meilleures technologies disponibles et les meilleures pratiques environnementales, l'un pour les pays de la zone côtière de la mer Rouge et du golfe d'Aden et l'autre pour la région de l'Est et du Sud de l'Asie de l'Est axé sur la production d'électricité et un au Viet Nam sur l'introduction de stratégies fondées sur les meilleures technologies disponibles et les meilleures pratiques environnementales. L'on s'attend à ce que le portefeuille s'étoffe progressivement pour répondre à la forte demande de pays souhaitant passer à l'exécution des plans nationaux de mise en œuvre.

31. Dans le cadre de son programme relatif à l'énergie, l'ONUDI a continué de promouvoir une utilisation plus propre et plus rationnelle de l'énergie par l'industrie et encouragé les applications industrielles fondées sur les énergies renouvelables. Elle a aussi promu l'accès à l'énergie pour les activités productives, en particulier

en zone rurale, dans le cadre de son programme de réduction de la pauvreté. Avec la nomination de son Directeur général à la présidence d'ONU Énergie, l'ONUDI a aussi participé activement au renforcement de la collaboration au sein du système des Nations Unies dans le domaine de l'énergie, grâce à une approche cohérente des principales problématiques, et a tenu des consultations sur les thèmes de l'efficacité énergétique industrielle et du transfert de technologies.

32. En ce qui concerne l'efficacité énergétique, le portefeuille de l'ONUDI de projets financés par le FEM dans le cadre du service de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie couvre dix pays (Égypte, Fédération de Russie, Indonésie, Malaisie, Philippines, République de Moldova, Thaïlande, Turquie, Ukraine et Viet Nam) pour lesquels des activités de préparation de projets ont été approuvées, alors que l'on attend l'approbation pour des activités analogues pour quatre autres pays (Brésil, Équateur, Iran (République islamique d') et Turquie³). Les activités de préparation des projets ont commencé et se poursuivront tout au long de 2010. Le budget potentiel total provenant du FEM serait de l'ordre de 80 millions de dollars. Un autre projet d'efficacité énergétique dans l'industrie, en Afrique du Sud, a été accepté et sera financé par la Suisse. L'Organisation a également intensifié sa collaboration avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et est désormais un contributeur majeur à la nouvelle norme internationale de l'ISO sur la gestion énergétique (norme ISO 50001). Cela va permettre de renforcer la volonté de l'ONUDI de promouvoir une approche systémique de l'efficacité énergétique dans l'industrie et constituera un mécanisme supplémentaire pour rendre plus durables les gains d'efficacité et la transformation des marchés. L'Organisation est maintenant bien placée pour contribuer de manière plus importante encore à l'établissement de normes dans le cadre de la lutte mondiale contre le changement climatique.

33. L'ONUDI a également constitué un portefeuille de projets financés par le FEM dans le domaine des sources d'énergie renouvelables. Dans le cadre de l'ONU-Énergie, l'ONUDI a été invitée par le FEM à assumer la direction de la préparation et de la gestion du volet énergie du Programme stratégique du FEM pour l'Afrique de l'Ouest. Ce volet a été développé grâce à la participation active des parties prenantes régionales, et renforcera les efforts déployés dans la région pour surmonter le manque d'accès à l'énergie. Des projets spécifiques ont été préparés dans ce contexte pour le Bénin, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Libéria, le Nigéria, la Sierra Leone et le Tchad. Des activités de préparation de projets ont déjà été lancées pour un autre projet financé par le FEM, en Inde, alors que la mise en œuvre de tels projets se poursuit à Cuba et en Zambie.

34. On continue d'accorder une grande importance à la production d'énergie associée à l'hydrogène pour la production d'électricité, aux réservoirs de carburant, à la continuité de l'approvisionnement en électricité et aux moteurs à combustion interne fonctionnant à l'hydrogène, le tout dans le cadre du Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène (CITEH), situé à Istanbul (Turquie). Le Centre a présenté de nouveaux produits lors d'une cérémonie officielle à Istanbul le 2 avril 2009, en présence du Ministre turc de l'énergie. Il s'agit notamment d'un chariot de golf et d'un scooter fonctionnant à l'hydrogène, de

³ La présence de la Turquie dans les deux groupes s'explique par la mise en œuvre de deux projets distincts dans ce pays.

la production d'hydrogène pour produire de l'électricité sur l'île de Bozcaada (Turquie), grâce à des turbines éoliennes et à des panneaux photovoltaïques, d'une maison mobile dont l'électricité provient de l'hydrogène et d'un appareil à fourche fonctionnant à l'hydrogène. La construction d'un nouveau campus pour le CITEH devrait commencer fin 2009, et un Sommet mondial sur l'énergie de l'hydrogène est prévu en juillet 2010, à Istanbul (Turquie).

35. L'ONUDI poursuit également ses activités à titre de Forum mondial dans le domaine des énergies renouvelables. Est notamment prévue la Conférence internationale sur l'énergie, organisée conjointement avec le Gouvernement autrichien et qui se tiendra à Vienne du 22 au 24 juin 2009. Dans le contexte de la volonté de mettre en place des politiques et investissements durables, la Conférence se veut une plate-forme pour les décideurs, les représentants du secteur privé et de la société civile des pays en développement et des pays industrialisés pour examiner les questions ayant trait à l'énergie dans le contexte de la crise financière et économique mondiale actuelle, en insistant sur la nécessité d'une coopération internationale accrue et en soulignant le rôle que le système des Nations Unies et les partenaires pour le développement peuvent jouer dans le domaine de l'énergie. Une autre manifestation importante dans le domaine des énergies renouvelables sera organisée au Mexique du 7 au 9 octobre 2009, dans l'optique de renforcer plus encore le réseau de l'ONUDI et d'influencer les programmes d'action.

IV. Autres activités du programme

Nouvelles technologies et technologies émergentes

36. Au cours de la période à l'étude, l'ONUDI a continué de s'employer activement à renforcer les capacités concernant les aspects industriels et environnementaux de la biotechnologie, dont les nouveaux processus biologiques, la biorégénération et l'utilisation des ressources génétiques à des fins productives. En 2009, le Fonds commun pour les produits de base a approuvé le financement d'un projet de démonstration de la compétitivité du chanvre indien (kenaf) pour prouver le potentiel d'amélioration des revenus que pourraient représenter la production et la transformation de ce produit. Ce projet a été lancé par l'ONUDI au premier trimestre 2009 et a bénéficié d'engagements de crédits supplémentaires. Le premier de ces engagements est celui de l'État fédéral de Flandres, en Belgique, pour les efforts déployés par l'ONUDI pour promouvoir la création d'un réseau international de biotechnologies industrielles, censées favoriser l'application de pratiques industrielles ayant trait aux biotechnologies dans les pays en développement dans le cadre d'une sensibilisation, de projets de démonstration et de renforcement des capacités.

37. L'ONUDI envisage plus avant de prendre des mesures pour promouvoir le transfert de nanotechnologies vers les pays en développement. En novembre 2008, l'ONUDI, à l'initiative du Gouvernement de la République islamique d'Iran, a approuvé un projet de création d'un Centre international de nanotechnologies, censé être le catalyseur pour le transfert, la commercialisation et la diffusion des technologies dans ce domaine spécifique. La stimulation de partenariats technologique sera axée sur des projets régis par la demande mettant à contribution le secteur privé et d'autres organismes clefs des pays participants en vue d'arrangements de partenariat et de cofinancement d'initiatives conjointes.

Sécurité humaine et relèvement dans les situations de sortie de crise

38. S'appuyant sur son expérience en matière de programmes et projets portant sur les situations de sortie de crise et la sécurité humaine, l'ONUDI a continué de répondre à la complexité des situations d'urgence en menant des activités contribuant à la sécurité socioéconomique, environnementale et énergétique. De cette manière, elle a aidé à renforcer les institutions et le secteur productif des pays sortant d'une crise et a contribué au renforcement de la sécurité humaine, en particulier pour les groupes vulnérables.

39. Pour aider les pays et les communautés gravement menacés, l'ONUDI a mobilisé 12 millions de dollars du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine pour dix projets, en Afghanistan, au Bangladesh, au Ghana, en Guinée, en Indonésie, au Malawi, en Ouganda, en République démocratique populaire lao, au Soudan et à Sri Lanka. Les interventions de l'ONUDI comprennent l'instauration de la paix et la restauration des moyens de subsistance dans les communautés frappées par un conflit, la réinstallation de réfugiés grâce au développement de petites et de moyennes entreprises, l'approvisionnement en eau potable pour réduire l'empoisonnement par l'arsenic et la promotion de moyens de subsistance de rechange pour les cultivateurs de pavot à opium. L'ONUDI rédige actuellement une publication faisant le point de tous les projets mis en œuvre grâce au financement du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine.

40. Depuis le début de 2007, l'ONUDI appuie une large gamme de projets et d'activités dans les pays en sortie de crise, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Haïti, en Indonésie, en Iraq, au Liban, au Libéria, au Pakistan, en Sierra Leone, dans le Sud du Soudan et au Timor-Leste. Le budget total affecté à ces projets avoisine les 41 millions de dollars. Les types de services fournis dans le cadre de ces projets continuent de comprendre l'évaluation technique des agro-industries, le renforcement des capacités d'exportation des entreprises locales, la promotion de la cohésion des communautés et la création de moyens de subsistance communautaires, le soutien à la création d'emplois et à l'emploi indépendant grâce à la promotion de micro-industries, la remise sur pied des industries alimentaires et l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments dans le but de promouvoir la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, ainsi qu'un programme à impact rapide dans les zones ayant accueilli des réfugiés, qui comporte la mise en place de centres communautaires de production, des projets de relèvement communautaire assortis de l'amélioration des compétences. L'ONUDI continue également de contribuer à l'élaboration d'un programme de coopération technique pour la remise en état du secteur de la construction dans les zones de la province chinoise de Sichuan touchée par un tremblement de terre.

41. L'ONUDI a mené à terme avec succès un programme pilote ayant pour titre "Améliorer la sécurité humaine en réduisant l'empoisonnement par l'arsenic au Bangladesh". Mettant à profit les enseignements tirés de ce projet, compte tenu de la présence continue d'arsenic dans l'eau de boisson au Bangladesh, elle a conclu un partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Gouvernement du Bangladesh en vue d'élaborer un programme élargi destiné à éliminer l'arsenic de l'eau de boisson et de s'attaquer aux problèmes de santé humaine liés à ce produit chimique. Plus récemment, la Chine a fait connaître son intérêt pour un programme

analogue et des efforts ont été déployés pour repérer d'éventuelles sources de financement.

42. L'ONUDI a également continué d'œuvrer à la réduction de la contamination des sources d'eau par du mercure hautement toxique provenant de l'extraction minière artisanale de l'or dans les zones rurales. Elle est intervenue principalement dans le cadre du Projet mondial sur le mercure et au titre de son rôle de chef de file de la section sur l'extraction artisanale de l'or du Partenariat mondial du PNUE relatif au mercure. Un projet est également en cours d'élaboration avec l'OIT et l'OMS pour traiter les risques auxquels sont exposées les populations vivant, au Mozambique, sur des sites d'extraction artisanale de l'or ou en aval de ces sites. Par ailleurs, le Gouvernement finlandais a dégagé des crédits pour la tenue d'un atelier de sensibilisation en Afrique de l'Ouest francophone, qui va être organisé conjointement avec l'Environmental Protection Agency des États-Unis d'Amérique, et qui débouchera sur l'élaboration de plans d'action nationaux pour s'attaquer à ce problème.

43. Des activités financées par le Gouvernement japonais pour créer des emplois productifs et décents pour les jeunes des pays membres de l'Union du fleuve Mano (Guinée, Libéria et Sierra Leone) ainsi que de Côte d'Ivoire se sont poursuivies au cours de la période à l'étude à titre de programme conjoint entre l'ONUDI, l'OIT, le PNUD et le Réseau d'emploi pour les jeunes rattaché au Secrétariat de l'Union du fleuve Mano. Des formateurs locaux ont été formés au développement de l'esprit d'entreprise dans les townships frontaliers reliant la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone, tels que Gueckedou en Guinée, Kailahun et Koindu en Sierra Leone, et Ganta au Libéria, et ce par le biais d'une coopération technique rattachée à un autre projet de l'ONUDI financé par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine à N'Zerekore, en Guinée. La formation des jeunes à l'esprit d'entreprise s'est également poursuivie dans les villes et townships situés le long du couloir Nord-Sud en Côte d'Ivoire, et un programme de formation technique des jeunes est actuellement élaboré avec de grosses entreprises dans les quatre pays visés, s'inspirant des principes de la responsabilité sociale des entreprises. Par ailleurs, l'ONUDI travaille auprès du Réseau d'emploi pour les jeunes pour mettre en place un programme de subvention pour les projets sociaux gérés par les jeunes eux-mêmes, ainsi qu'un programme de communication sociale basé sur l'Internet, lancé sur le thème de l'emploi des jeunes (www.mryouthplatform.org), pour lequel des administrateurs et des animateurs ont été formés dans les pays de l'Union du fleuve Mano. Enfin, un Forum de jeunes a été organisé à Freetown (Sierra Leone) en mars 2009 avec la participation de responsables de haut niveau, dont le Président et le Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la Sierra Leone, le Secrétaire général de l'Union du fleuve Mano et le Représentant exécutif du Secrétaire général auprès du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone pour la consolidation de la paix. Le financement pour la mise en œuvre des activités de programme est assuré jusqu'à la fin de 2009.

44. En Chine et en Tunisie, l'ONUDI coopère avec d'autres organismes des Nations Unies pour mettre en œuvre des programmes d'emploi pour les jeunes, approuvés par le Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En Chine, l'ONUDI va améliorer l'accès à la formation professionnelle pour les migrants et les jeunes des zones rurales afin d'éviter l'entrée prématurée dans la vie active et multiplier les possibilités

d'emplois indépendants. La contribution de l'ONUDI s'inscrit dans un programme sur la protection et la promotion des droits des migrants vulnérables en Chine, mis en œuvre conjointement par le PNUD, l'UNESCO, l'UNICEF, l'UNIFEM, l'UNFPA, les Volontaires des Nations Unies, l'OMS et l'ONUDI. En Tunisie, le PNUD, la FAO, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'ONUDI coopèrent dans le cadre d'un programme conjoint visant à multiplier les possibilités d'emploi, principalement pour les jeunes, les femmes et les diplômés de l'enseignement supérieur pour que les intéressés puissent accéder à un emploi permanent, assorti d'un revenu décent. On s'attend à ce que ce programme commence au deuxième trimestre de 2009.

Recherche et statistiques

45. *Le Rapport sur le développement industriel pour 2009—Accéder aux marchés et y progresser: nouveaux défis industriels pour les pays du milliard inférieur et les pays à revenus intermédiaires* a été publié en février 2009, les principaux auteurs étant Paul Collier (Université d'Oxford) et John Page (Brookings Institution). Le rapport souligne l'impact progressif qu'a la mondialisation sur le développement industriel du fait du déplacement très généralisé des activités manufacturières vers les pays en développement, et plus particulièrement vers Asie de l'Est et du Sud. Le Rapport sur le développement industriel soutient que si les impacts ont été répartis d'une manière inégale au plan géographique, l'effondrement croissant de la production industrielle au sein des chaînes de valeur, doublé de l'accroissement de l'externalisation et du commerce de composants du fait de ces activités, ouvrent des possibilités de procédés de fabrication plus pointus dans les pays en développement à faibles revenus et à revenus intermédiaires grâce à l'accès aux débouchés qui ne cessent d'apparaître. Le Rapport conclut que l'accès aux possibilités qui existent dépend des choix stratégiques adoptés autant par les pays développés que par les pays en développement, et donne des recommandations stratégiques spécifiques pour orienter ces choix. Le Rapport 2009 contient également l'Indice ONUDI de performance compétitive de l'industrie, qui classe les pays en fonction de leurs résultats industriels.

46. S'agissant d'autres activités liées à la recherche, la Conférence annuelle du Programme Sanjaya Lall de technologie et de gestion au service du développement a été organisée conjointement avec le Département du développement international de l'Université d'Oxford, du 29 au 30 mai 2008. La Base de données mondiale de l'ONUDI sur la productivité a été lancée en juin 2008 et fait actuellement l'objet d'une mise à jour pour y intégrer les données relatives à 2006 ainsi que des mesures de la productivité, ce qui permettra d'analyser la productivité et le changement structurel du secteur manufacturier, au plan mondial, régional et national. Est en cours de réalisation une enquête sur les systèmes nationaux d'innovation industrielle dans les industries de moyenne et haute technologies, dans les institutions basées sur les connaissances et auprès des décideurs dans quelques marchés émergents en vue d'identifier les dynamiques et les caractéristiques structurales de l'innovation. En outre, une série de documents de travail ont été rédigés sur les principaux problèmes et défis de l'industrialisation au XXI^e siècle dans les domaines de l'investissement direct étranger, des politiques commerciales, de l'infrastructure et de la productivité à différentes étapes du développement et des types d'investissements d'infrastructure qui favorisent le développement industriel, ainsi

que l'intégration des pays en développement et de leurs entreprises dans l'économie internationale. De nouvelles publications sur les biens publics pour le développement économique et les chaînes mondiales de valeur ont également été publiées. De plus, étant donné la crise mondiale du capital et des finances qui déferle depuis 2007, des études ont été menées en décembre 2008 dans un certain nombre de pays en développement pour déterminer les effets de la crise sur l'industrie manufacturière. Un recueil sortira en 2009.

47. Un nouveau programme de recherche a été lancé courant 2008 pour tenter de comprendre les facteurs fondamentaux déterminant le développement industriel et les changements structurels correspondants dans le contexte des priorités thématiques de l'ONUDI. Des études vont être menées pour examiner l'impact sur le développement industriel du changement dans les domaines de l'investissement et de la technologie, l'accent étant notamment placé sur l'investissement national en machines, en infrastructures et en connaissances, dans l'optique de l'élaboration d'un cadre de base pour les politiques industrielles visant à aider à concevoir des stratégies industrielles spécifiques aux différents pays. Le nouveau programme de recherche s'appuie sur quatre principes: la concentration, l'intégration, la valeur ajoutée et la pertinence. Par concentration on entend la concentration du travail sur un ensemble réduit de questions explicatives liées les unes aux autres. L'intégration s'obtient par le regroupement d'une analyse empirique solide, des statistiques de l'ONUDI et d'explications cohérentes de l'industrialisation. La valeur ajoutée est créée par la production de connaissances concrètes et utiles qu'on ne trouve pas ailleurs. Quant à la pertinence, il s'agit de répondre à des demandes spécifiques d'analyse émanant de gouvernements, du secteur privé et de l'ONUDI elle-même.

48. En application de son mandat, l'ONUDI tient à jour des bases de données internationales de statistiques industrielles et met au point des produits statistiques pour les utilisateurs internationaux. L'édition de 2009 de la publication commerciale *International Yearbook of Industrial Statistics*, fondée sur la compilation et le regroupement de tableaux statistiques présentés sous format standard par pays, par région et au niveau mondial, a été réalisée et diffusée dans le monde entier. L'édition de 2009 des CD-ROM de la base de données sur les statistiques industrielles (INDSTAT4) et de la base de données (IDSB) sur l'équilibre entre l'offre et la demande industrielles a également été produite comme prévu. De même, les Statistical Country Briefs ont été actualisés pour 2009 et sont accessibles en ligne (www.unido.org/statistics).

49. L'ONUDI recueille actuellement des données auprès des bureaux nationaux de statistique des pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'ONUDI a établi et diffusé les questionnaires pertinents, à partir de la base de données INDSTAT, pour les distribuer aux bureaux nationaux de statistique. Ces données serviront à actualiser la base de données sur les statistiques industrielles en vue de la publication de l'édition de 2010 de l'*International Yearbook of Industrial Statistics*.

50. Dans le contexte de la modernisation de ses processus statistiques, l'ONUDI a depuis peu achevé la migration de ses bases de données statistiques depuis l'ordinateur central de l'AIEA dans l'environnement de serveur client. La base de données accumulées dans l'ordinateur central et les nombreuses applications qui l'accompagnent ont été transférées dans un système de serveur client autonome. Le

nouveau système permet bien plus facilement d'actualiser les données, de rectifier les erreurs et de réaliser des produits statistiques.

51. L'ONUDI continue par ailleurs à élaborer des méthodes et applications statistiques visant à améliorer la qualité des données recueillies et diffusées par l'Organisation. Un cadre d'évaluation de la qualité des données de l'ONUDI a été publié et diffusé aux utilisateurs des données. Ce cadre décrit les activités statistiques de l'ONUDI et les dimensions pertinentes de la qualité régissant le processus de production de données statistiques. L'édition de 2009 du *Yearbook* présente les données en regroupant les pays d'une manière différente par rapport aux éditions précédentes.

52. En sa qualité de membre dynamique de la communauté statistique internationale, l'ONUDI a continué de contribuer à l'élaboration de recommandations et de normes internationales. Ainsi, elle a contribué au plan d'action sur le développement de statistiques économiques dans la région couverte par la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP); elle participe également à un programme de coopération avec la FAO et l'OMS sur la constitution d'une base de données interorganisations. De plus, des activités techniques préparatoires sont en cours visant l'intégration de la base de données de l'ONUDI dans le système de données des Nations Unies. L'ONUDI figure également sur la liste des partenaires internationaux de PARIS21 (Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle). Enfin, un certain nombre de projets en sont au stade de la réalisation ou au stade de projet de coopération technique avec des pays en développement dans le domaine des statistiques industrielles.

Partenariats avec le secteur privé et la société civile

53. Dans le cadre de leur partenariat stratégique et dans le prolongement des activités lancées en 2007, l'ONUDI et Microsoft ont lancé un programme visant à fournir aux petits entrepreneurs en milieu rural des ordinateurs recyclés de grande qualité à des prix abordables. Le programme prévoit des solutions responsables pour les ordinateurs en fin de vie et propose un modèle de gestion novateur pour la partie inférieure de la pyramide économique, et ce dans le but de réduire la fracture numérique en Afrique. Le programme a fait l'objet d'un projet pilote en Ouganda: plus de 4 000 ordinateurs ont été recyclés et vendus localement. L'ONUDI et Microsoft ont étayé leur démarche conjointe dans le cadre d'un plan détaillé leur permettant de partager des données d'expérience concrètes et des pratiques optimales et de diligenter l'initiative. En réponse à la demande émanant de plusieurs pays, des programmes de recyclage d'ordinateurs sont actuellement mis au point pour le Nigéria, le Sénégal et Trinité-et-Tobago.

54. Le partenariat entre l'ONUDI et Hewlett-Packard, lancé en mai 2008, a été de nouveau renforcé. En janvier 2009, les deux partenaires sont convenus d'accroître le nombre de pays et d'établissements bénéficiant du programme Graduate Entrepreneurship Training through Information Technology (GET-IT). Ce programme aide des jeunes issus de milieux défavorisés en leur fournissant une formation à l'esprit d'entreprise et en leur permettant d'acquérir des compétences en technologies de l'information. S'appuyant sur les résultats de l'année précédente, le programme GET-IT couvrira en 2009 huit pays, en Afrique et dans la région des pays arabes: Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Égypte, Émirats arabes unis,

Kenya, Maroc et Nigéria. Vingt établissements de formation locaux bénéficient du programme GET-IT dans le cadre de stages de formation des formateurs et de bourses de technologie. Par ailleurs, il est prévu de créer des synergies entre le Programme pour la promotion des investissements et le développement des entreprises du Bureau ONUDI de promotion des investissements et de la technologie au Bahreïn, le Programme de l'ONUDI de promotion de l'esprit d'entreprise et le Programme GET-IT.

V. Coordination des programmes et dimension régionale

Cohérence au niveau des pays et des régions

55. L'ONUDI a continué de participer de manière active aux initiatives pour favoriser la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les différents pays où l'initiative "Uni dans l'action" est en cours et dans les pays dans lesquels un cadre d'assistance au développement est en train d'être mis en place. En sa qualité de membre de l'équipe d'appui à la gestion mondiale du changement, l'Organisation a participé à un groupe de travail interorganisations et au cours de formation sur la gestion du changement qui s'est tenu en Italie en octobre 2008. Cette participation a permis à l'ONUDI de contribuer au cadre et au référentiel sur la gestion du changement, et de faire inscrire un de ses fonctionnaires sur une liste de fonctionnaires des Nations Unies ayant les connaissances et les compétences requises pour assurer les fonctions d'animateur de la gestion du changement en vue du renforcement de la cohérence, de l'efficacité et de l'efficience au niveau du système dans les pays. Plus récemment, l'ONUDI a fait partie de la deuxième mission menée au Cap-Vert dans le but de planifier le changement organisationnel et d'appuyer la phase initiale de l'élaboration d'un plan de gestion des bureaux.

56. En novembre 2008, l'Organisation a aussi participé à la réunion d'information à l'intention des coordonnateurs résidents et des représentants résidents consacrée au mandat, aux priorités et aux modalités opérationnelles de l'ONUDI dans le but de mieux faire comprendre les priorités thématiques de l'ONUDI et les services offerts par l'Organisation dans les pays relevant des programmes. En ce qui concerne le renforcement du rôle des équipes de directeurs régionaux et des équipes d'administrateurs régionaux dans la surveillance des équipes de pays des Nations Unies, l'ONUDI envisage de participer à toutes ces équipes en invitant le représentant de l'ONUDI et le directeur du Bureau régional de la région à participer à chacune de ces équipes. En l'absence de représentant de l'ONUDI et de directeur d'un Bureau régional, un haut fonctionnaire du Siège sera affecté à l'équipe pertinente. Dans ce contexte, les fonctionnaires du Siège de l'ONUDI ont participé, en mars 2009, à une réunion régionale à Bratislava (Slovaquie), pour les pays d'Europe centrale et orientale et les États nouvellement indépendants (NEI). Cette réunion a permis à l'Organisation de continuer à améliorer l'appui régional aux équipes de pays des Nations Unies.

57. Suite à la création d'une Équipe d'intervention rapide dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action au Siège de l'ONUDI pour apporter un soutien et une orientation d'urgence aux bureaux extérieurs de l'Organisation, des réunions périodiques du groupe informel de suivi de l'initiative Unis dans l'action sont organisées pour coordonner et suivre la mise en œuvre des engagements de l'ONUDI dans le cadre des programmes "Une ONU" dans les pays pilotes de

l'initiative Unis dans l'action, axée jusqu'à présent sur le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et l'Uruguay. D'ici juin 2009, ces quatre projets pilotes débiteront leur deuxième phase d'exécution. À l'instar de ce qui s'est passé pour les quatre autres pays pilotes, la mise en œuvre commencera, grâce à des ressources complémentaires provenant du Fonds unique, en Albanie, au Cap-Vert et au Pakistan dans l'avenir proche, sur la base des crédits affectés en février 2009, alors que l'exécution au Viet Nam devrait commencer très bientôt grâce aux ressources du Fonds unique. La tenue de réunions périodiques s'est avérée très utile pour répondre aux échéanciers d'exécution très serrés imposés par les conditions sur le terrain.

58. L'approbation récente (29 janvier 2009) par le GNUD de la "Fenêtre élargie de financement" dans le cadre de l'initiative Unis dans l'action et l'appui grandissant aux pays bénéficiant d'un plan cadre pour l'aide au développement crée une incitation forte pour les pays participant à des processus communs de programmation d'adopter la démarche Unis dans l'action dès le début. La participation opportune de l'ONUDI à ces processus au niveau des pays est devenue critique. Grâce aux crédits dégagés à cette fin spécifique, l'ONUDI a pu assurer sa participation effective dans quelques pays bénéficiant en 2008 d'un plan cadre pour l'aide au développement ou de pays se trouvant à mi-parcours, notamment par le biais du renforcement des bureaux extérieurs de l'ONUDI, du fait de la présence de courte durée de consultants nationaux ou internationaux. Cet exercice va se poursuivre, non seulement pour les pays dotés en 2009 d'un plan cadre pour l'aide au développement/les pays situés à mi-parcours et les pays pilotes de l'initiative Unis dans l'action, mais aussi pour les pays ayant choisi d'adopter la démarche Unis dans l'action (pays démarrant d'eux-mêmes l'initiative).

59. Le renforcement de la présence de l'ONUDI sur le terrain s'est poursuivi à un rythme soutenu depuis la période de référence précédente. Tous les postes de représentants de l'ONUDI ont été pourvus et d'autres administrateurs internationaux ont assumé leurs fonctions sur le terrain. Par ailleurs, deux nouveaux comptoirs de l'ONUDI ont été ouverts et un troisième est en cours de création. Vu la désaffection des donateurs pour le Programme d'administrateurs auxiliaires, on envisage de faire appel aux administrateurs nationaux de programme pour assurer une capacité suffisante sur le terrain, surtout dans les bureaux de l'ONUDI dans les pays.

60. Les capacités effectives des bureaux extérieurs ont elles aussi été renforcées, à divers niveaux. Tout d'abord, les plans de travail des bureaux extérieurs appliquant les principes de la gestion axée sur les résultats ont créé une structure pour les activités sur le terrain; on s'est efforcé en outre d'aligner les efforts d'exécution de la coopération technique déployés par le personnel du Siège avec les activités menées par les bureaux extérieurs. Les principes de la gestion axée sur les résultats sont également utilisés par les Programmes régionaux basés au Siège pour planifier leurs propres activités et ainsi veiller à ce que les activités prévues dans les pays qui sont couverts directement par le Siège soient elles aussi bien planifiées et bien définies. Grâce aux efforts d'alignement, dix bureaux extérieurs ont pu avoir des discussions approfondies avec les directeurs de projet correspondants au Siège, concernant les calendriers d'exécution de la coopération technique pour chacun des projets relevant des pays respectifs et ainsi convenir des détails de l'exécution là où les bureaux extérieurs auront un rôle de plus en plus important. Par ailleurs, la

publication de nouvelles directives⁴ sur la gestion des fonctionnaires affectés au Siège en qualité de spécialistes du développement industriel a permis de définir les relations à venir entre les fonctionnaires affectés au terrain et l'unité correspondante au Siège.

61. Des crédits d'appui au programme ont continué d'être affectés aux bureaux extérieurs qui en avaient fait la demande afin de veiller à ce qu'ils puissent participer davantage au processus de développement des programmes et projets et participer aussi à des activités de collecte de fonds dans l'optique de diversifier et d'accroître le portefeuille de programmes et de projets de l'ONUDI dans les pays respectifs.

62. Il sera bientôt procédé à une évaluation de l'Accord de coopération ONUDI-PNUD concernant le renforcement de la présence de l'ONUDI sur le terrain par le biais de la création de comptoirs de l'ONUDI et d'une programmation conjointe avec le PNUD. Dans ce contexte, des pourparlers préliminaires ont commencé entre les deux organisations et entre les équipes d'évaluation créées à cette fin. Les résultats de cette évaluation devraient être disponibles d'ici le dernier trimestre de 2009.

Coopération Sud-Sud

63. Vu l'évolution récente de l'économie mondiale et le potentiel grandissant que représente la coopération Sud-Sud, l'ONUDI accorde une priorité croissante aux efforts qu'elle déploie dans ce domaine, avec une promotion accrue des activités Sud-Sud dans le domaine de la gestion de l'environnement, des énergies renouvelables, des industries agroalimentaires et du renforcement des capacités. Parallèlement, l'élaboration de directives opérationnelles pour les Centres de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud et d'une stratégie intégrale de l'ONUDI pour la coopération Sud-Sud est en cours et devrait être achevée au deuxième trimestre de 2009.

64. Concrétisant la priorité accrue accordée aux initiatives de coopération industrielle Sud-Sud, les activités de programme ont continué d'être multipliées dans les deux Centres de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud, en Inde (ouvert en février 2007) et en Chine (ouvert en juillet 2008). Les secteurs couverts par les programmes de coopération entre le Centre établi en Inde et plusieurs pays africains ont été multipliés et comprennent désormais les produits pharmaceutiques et la formation des jeunes à l'entrepreneuriat, alors que le Centre qui existe en Chine a identifié comme élément clef appelant l'élaboration de programmes le développement de l'esprit d'entreprise en collaboration avec le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Bahreïn; le transfert de technologies relatives au bambou; la protection de l'environnement et les énergies renouvelables. Cette initiative s'inscrit dans un effort plus vaste visant à créer des synergies entre les Centres de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud et le Réseau de promotion des investissements et de la technologie, la décision ayant été prise de mettre au point un plan de travail conjoint entre ces Centres et le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Bahreïn au cours du deuxième trimestre de 2009.

⁴ Bulletin du Directeur général, UNIDO/DGB/(M).108.

65. Les administrateurs des deux Centres sont allés au Siège de l'ONUDI en mars 2009 pour se présenter et pour consulter un grand nombre de départements. Il s'est agi d'un voyage aussi bien de formation, de promotion du travail d'équipe et d'initiatives relatives à l'élaboration de programmes dans le cadre de la rationalisation et de l'appui aux Centres. Cela a également permis d'accroître le potentiel de coopération entre les deux Centres, et l'on s'attend à des résultats concrets dans un avenir prévisible.

66. Les efforts déployés par l'ONUDI pour créer un réseau de centres de ce type ont bénéficié récemment d'un accord visant à créer un nouveau Centre en République islamique d'Iran, qui devrait s'ouvrir à Téhéran au deuxième trimestre de 2009, doté d'une subvention publique de quelque 4 millions de dollars sur une période de cinq ans. La création de ce Centre fera partie intégrante du Programme de pays de l'ONUDI pour la période 2009-2013 en République islamique d'Iran, le Centre étant censé entretenir des liens étroits avec le Bureau de l'ONUDI pour les pays à Téhéran. Il s'agit là d'une évolution importante des efforts de l'ONUDI visant à rationaliser la coopération Sud-Sud. L'Indonésie est un autre des pays ayant inscrit la création d'un Centre pour la coopération industrielle Sud-Sud dans le cadre de son nouveau projet de programme par pays pour la période 2009-2013; des négociations sont en cours avec d'autres pays, dont l'Égypte et le Maroc, au sujet de possibilités analogues.

67. À titre de suivi d'une réunion d'un groupe d'experts pour les pays d'Amérique latine qui a eu lieu fin 2007, la Banque d'assistance technique de l'ONUDI a été créée pour les pays de la région. Cette banque fait office de plate-forme pour le partage de connaissances spécialisées et de données d'expérience sur les questions industrielles. Cuba et le Mexique ont déjà proposé des experts et d'autres pays ont confirmé leur intention de participer.

Appui aux pays les moins développés

68. Si la part des pays en développement dans le secteur manufacturier mondial a progressé d'une manière soutenue au cours des décennies écoulées, celle des pays les moins avancés (PMA) reste relativement peu importante. Les perturbations récentes de l'économie mondiale rendent plus urgente encore la mobilisation du potentiel des PMA. Pour réagir, l'ONUDI a accordé une importance délibérée et progressivement accrue à son appui aux PMA ces quelques dernières années. D'où une augmentation notable de l'affectation des ressources de coopération technique de l'Organisation aux PMA, les montants alloués ayant progressé en moyenne de 30 % par an au cours de la période quinquennale 2003-2008, comme le montre le Tableau 1. Près de 80 % de l'exécution de programme dans les PMA au cours de cette même période ont été concentrés en Afrique. Cette tendance va se poursuivre.

Tableau 1
Exécution de la coopération technique et affectation de crédits à des projets dans les PMA, 2003-2008 (en millions de dollars)

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Exécution	10,505	8,157	9,363	15,283	17,481	22,032
Montants affectés	14,927	12,021	16,174	17,676	23,059	27,480

69. L'engagement de l'ONUDI en faveur du renforcement des capacités commerciales et de l'initiative Aide pour le commerce a été stimulé par la Conférence ministérielle des PME qui a invité le Directeur général à tenir tout particulièrement compte des besoins des PMA dans l'exécution du Cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011. L'ONUDI a répondu à cette invitation en intensifiant sa collaboration avec l'OMC et les autres membres du Cadre intégré renforcé, élaborant cinq propositions de projets pilotes pour les PMA d'Afrique (Bénin, Lesotho, Mozambique, Rwanda et Sénégal) et trois autres en Asie (Cambodge, République démocratique populaire lao et Yémen) en 2008. Les propositions ont été révisées et actualisées à l'occasion d'un atelier tenu à Kigali (Rwanda) en septembre 2008 dans le cadre des préparatifs en vue de la Conférence ministérielle des PMA de Siem Reap (Cambodge) en novembre 2008. Cette Conférence a constitué une étape clef s'agissant de s'entendre sur le rôle de l'ONUDI dans le renforcement des capacités des PMA du côté de l'offre dans le but d'appuyer l'intégration de ces pays dans les échanges mondiaux. La Conférence a également permis de concrétiser des partenariats avec les parties prenantes de l'initiative Aide pour le commerce. Priant l'ONUDI de tirer profit des possibilités qu'offrent l'initiative Aide pour le commerce et le Cadre intégré renforcé pour développer plus encore et renforcer son concept de coopération industrielle Sud-Sud, la Conférence ministérielle de 2008 a jeté les bases de liens plus forts entre la coopération Sud-Sud et les programmes spécifiques aux PMA. Les débats qui ont eu lieu lors de ces deux rencontres se sont inspirés du document conceptuel de l'ONUDI: *Répondre aux besoins des PMA du côté de l'offre: huit pays pilotes* et du document conceptuel. *Aide pour le commerce: un programme industriel pour les PMA*

VI. Mobilisation de ressources

70. D'après les projections présentées dans le cadre de programmation à moyen terme pour 2008-2011, les ressources mobilisées devraient passer de leur niveau annuel de 120 à 130 millions de dollars ces dernières années à 170 à 200 millions de dollars d'ici à 2011. L'Organisation n'est pas loin d'atteindre le niveau ciblé, avec 164 millions de dollars par an en moyenne mobilisés en 2007 et 2008; la perspective d'atteindre 170 millions de dollars en 2009 s'annonce très bonne. Sur ce montant, la part des contributions versées par des donateurs gouvernementaux pour la réalisation d'activités dans les domaines prioritaires a continué d'augmenter, tandis que la part des fonds multilatéraux allouée à la mise en œuvre des accords environnementaux internationaux a diminué, bien que les montants absolus se soient stabilisés à une moyenne de 45 à 47 millions de dollars. Une nouvelle évolution s'est dessinée en 2008, à savoir l'augmentation des fonds d'affectation spéciale dits

multidonateurs. Initialement mis en place principalement pour financer des activités dans les situations de crise et les situations de sortie de crise, le même mécanisme a été adopté par les fonds Une ONU dans les pays pilotes ainsi que dans le cadre du Fonds initié par l'Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

71. À la suite d'un ajustement des catégories d'activité par priorité thématique, début 2008, les thèmes "environnement et énergie" et "réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives" ont chacun attiré près de 40 % du total des crédits pour 2008, suivis par le thème "renforcement des capacités commerciales" qui a attiré près de 20 % des fonds. En 2009-2010, en revanche, ce sont principalement les programmes de renforcement des capacités commerciales qui devraient donner lieu à de nouvelles augmentations des moyens mobilisés, étant donné que les premiers programmes à grande échelle mis au point de concert avec les Commissions régionales des Nations Unies en vue de leur financement par la Commission européenne devraient commencer à fonctionner et que l'on s'attend à ce que les donateurs contribuent aux grands projets relevant de l'initiative "Aide pour le commerce", notamment pour répondre aux besoins des PMA dans ce domaine. Un second domaine pour lequel on s'attend à une mobilisation accrue de ressources suivi du financement par le Fonds pour l'environnement mondial, car un certain nombre de projets préparatoires ont été récemment lancés ou sont en cours de présentation. De ce fait, des projets plus importants vont être financés par le FEM dans les domaines de l'énergie et du changement climatique et des polluants organiques persistants, dont le principe du financement par le FEM a déjà été approuvé. Au titre du thème réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, on s'attend à une augmentation des ressources de divers fonds d'affectation spéciale multidonateurs, comme mentionné plus haut. Cela étant, plusieurs de ces sources de financement doivent être assorties d'un cofinancement de la part de l'ONUDI ou d'un tiers; des consultations ont été lancées à cet effet avec des donateurs.

72. L'établissement de partenariats stratégiques avec les organisations dont les activités complètent les siennes constitue un aspect essentiel de la stratégie de l'ONUDI consistant à suivre une rigoureuse orientation thématique. Comme les années précédentes, des efforts continueront d'être déployés pour renforcer de tels partenariats avec des organisations telles que la FAO, le FIDA, l'OIT, le PNUD, le PNUE et l'OMC et élaborer des activités à mettre en œuvre conjointement avec elles.

VII. Services d'appui et de gestion des programmes

73. Au cours des derniers mois, l'ONUDI a lancé un ambitieux programme de remise à plat des processus (BPR) afin d'améliorer l'efficacité de la gestion. L'accent est mis en particulier à cet égard sur l'utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication. La participation de tout le personnel à l'identification des sources potentielles d'amélioration de l'efficacité est activement sollicitée à cette fin et une enquête menée en avril 2008 sur ce sujet a recueilli plus de 200 réponses. Elle a conduit à l'élaboration d'un plan d'action hiérarchisé, qui comportait un certain nombre d'initiatives qui ont déjà été mises en œuvre. Tout en cherchant à simplifier et rationaliser les processus internes de l'ONUDI, le

programme de remise à plat vise aussi à identifier les points de contrôle clefs, à les renforcer lorsque c'est nécessaire, et à les appliquer efficacement pour assurer le maintien d'un cadre de contrôle rigoureux.

74. Conformément à la décision GC.12/Dec.14 de la Conférence générale relative à l'adoption des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) à partir du 1^{er} janvier 2010, des efforts sont actuellement déployés pour veiller à ce que l'ONUDI se conforme à ces normes d'ici à la date butoir. Les groupes de travail interorganisations spécialement créés à cette fin exercent un certain nombre d'activités parallèles, notamment pour familiariser les fonctionnaires de l'ONUDI avec les normes IPSAS par le biais de l'Intranet de l'Organisation, élaborer des politiques de gestion des avoirs fondées sur l'identification, l'évaluation, la comptabilisation et la vérification des immobilisations de l'Organisation, l'évaluation des avantages sociaux pour leur comptabilisation comme passif à long terme, les critères de prise en compte des contributions volontaires, l'identification des immobilisations incorporelles au sein de l'Organisation, et former les responsables des différents services. En tant que membre de l'Équipe spéciale sur les normes comptables des Nations Unies et du Comité directeur sur le projet d'adoption des normes IPSAS, l'ONUDI contribue à l'élaboration de politiques, pratiques et instructions comptables visant à garantir une application uniforme des normes IPSAS par tous les organismes du système des Nations Unies.

75. Du fait qu'elle reçoit un financement direct du Fonds pour l'environnement mondial, l'ONUDI est tenue par le Conseil du FEM d'appliquer une série de normes fiduciaires minima recommandées ou des procédures ou politiques équivalentes. Elle poursuit ses efforts pour respecter ces normes. Plusieurs sont déjà appliquées et l'ONUDI estime pouvoir se conformer intégralement à toutes d'ici la fin de l'actuel exercice biennal.

76. En février 2008, en réponse à l'évaluation réalisée par PriceWaterhouseCoopers (PWC) au nom de l'administrateur sur le respect par les différentes organisations des normes fiduciaires, l'ONU a soumis un rapport sur les procédures qu'elle suit en ce qui concerne les normes fiduciaires du FEM, présentant une stratégie claire et un plan d'action se prêtant aisément à un contrôle. À l'heure actuelle, l'ONUDI respecte intégralement ou en grande partie neuf des douze normes fixées par le FEM. Quelques-unes des normes ayant des incidences plus importantes sur les processus de gestion ou appelant des ressources supplémentaires sont à l'examen, s'agissant également du processus récemment mis en place sur la gestion du changement. Début 2009, le Secrétariat du FEM a contacté PWC en vue de mener une analyse comparative des évaluations initiales soumises par les organismes relevant du FEM et de rédiger un rapport final en vue de sa présentation au Conseil du FEM en mai 2009. En avril 2009, l'ONUDI a eu de nouveaux entretiens avec PWC à propos de son évaluation. Des douze normes, PWC confirme que l'ONUDI respecte pleinement les normes relatives à l'audit interne, aux achats, à la fonction évaluation et à la fonction enquête. Pour trois autres normes, l'ONUDI respecte en grande partie les normes (60-70 %). Il n'existe aucun domaine dans lequel les normes semblent ne pas être respectées ou pour lesquelles un plan d'action se prêtant à un contrôle n'a pas été établi. Dans les autres cas, si les normes sont bien en place au niveau des processus, un plan d'action se prêtant à des contrôles a été mis en place s'agissant des conditions additionnelles à respecter au niveau des entités.

77. De nouvelles mesures ont été prises pour renforcer l'efficacité du processus d'achat et pour rendre plus responsable le personnel concerné. La mise en œuvre d'une série d'initiatives, dont la remise à plat des processus et la création de bureaux d'aide aux achats, les modifications apportées au système informatisé d'achat et l'application généralisée d'appels d'offre utilisant diverses plates-formes Internet ont permis de rationaliser les procédures d'achat, améliorer la qualité et l'efficacité des acquisitions et accroître la transparence des achats effectués par l'ONUDI. Ces initiatives ont été appuyées par la mise en place et la mise en œuvre d'un programme de formation exhaustive aux achats, visant à sensibiliser le personnel aux dispositions du nouveau manuel sur les achats et au respect des dispositions arrêtées.

78. Le système de contrôle des stocks de l'ONUDI et les procédures correspondantes ont été modifiées pour qu'elles soient conformes aux normes IPSAS. À cet égard, l'ONUDI a déjà achevé la classification des biens situés au Siège et repéré les modifications qu'il convient d'apporter au processus de gestion des biens. L'ONUDI continue de procéder à la modification des systèmes informatiques correspondants afin d'appuyer les processus de gestion des biens s'appuyant sur les normes IPSAS. Toutes ces mesures auront un impact positif notable sur la précision des rapports sur les achats, la tenue à jour du registre des biens et le contrôle des biens qui se trouvent au Siège de l'ONUDI, dans les bureaux extérieurs et sur les sites des différents projets.

79. Des mesures ont été prises pour améliorer le progiciel de gestion intégré de l'ONUDI afin qu'il puisse tenir compte des objectifs du programme, des actifs immatériels, et des données budgétaires et financières dans un processus unique utilisant les technologies. Le progiciel a également été équipé d'outils Web pour prendre en charge, entre autres, le BPR au Siège et la connectivité des bureaux extérieurs de l'ONUDI. En même temps, des moyens accrus de vidéoconférence ont été installés au Siège et dans plusieurs bureaux extérieurs, ce qui a contribué à renforcer leurs relations.

80. L'introduction de ces nouveaux systèmes s'est accompagnée d'un certain nombre de programmes de formation destinés à assurer leur utilisation efficace et à (re)familiariser le personnel avec les diverses règles et procédures administratives de l'Organisation. Ces programmes ont porté sur le système de contrôle de l'exécution du budget de l'ONUDI, et comprenaient une formation obligatoire pour les questions liées à la passation des marchés. Ils ont été dispensés en plus des programmes usuels de formation de l'ONUDI.

81. L'Organisation prend des mesures de grande envergure pour faciliter la formation continue mais aussi l'utilisation rationnelle des agents de la catégorie des services généraux, et ce à la suite des recommandations d'un groupe de travail qui s'est récemment penché sur diverses questions, telles la formation professionnelle et l'utilisation actuelle des agents de cette catégorie. Certaines de ces recommandations peuvent être mises en œuvre rapidement, alors que d'autres donneront lieu à des propositions qui feront l'objet de consultations relatives à la gestion du personnel par le Comité consultatif mixte.

82. Le Comité consultatif mixte, organe consultatif officiel gérant les relations entre le personnel et la direction, a tenu 31 réunions entre janvier 2008 et le 30 avril

2009, et a examiné un grand nombre de questions ayant trait au personnel et aux politiques relatives aux ressources humaines qui ont ensuite été adoptées.

83. Le Directeur général a poursuivi la tradition qui veut qu'il rencontre le nouveau personnel pour lui faire savoir ce qu'il en attend. La section de la gestion des ressources humaines a également introduit un mécanisme selon lequel il y a un entretien avec les personnes nouvellement recrutées au début de leur carrière avec l'Organisation. Ces réunions sont destinées à faire en sorte que les questions auxquelles sont confrontés les nouveaux fonctionnaires soient résolues dans le but d'intégrer ces personnes aussi rapidement que possible pour qu'elles puissent contribuer à réaliser sans tarder les objectifs de l'ONUDI.

84. Des initiatives similaires ont été prises à d'autres niveaux de l'Organisation. La Division de l'élaboration des programmes et de la coopération technique et la Division de l'appui au programme et de la gestion d'ensemble, ont introduit une politique dite de "portes ouvertes" pour faciliter les rencontres avec les différents fonctionnaires. Ces rencontres sont informelles et donnent aux fonctionnaires la possibilité d'examiner les questions qu'ils se posent directement avec la direction en vue d'aider à résoudre les problèmes éventuels.

85. La politique de l'Organisation relative au Programme des jeunes administrateurs, l'un des thèmes examinés par le Comité consultatif mixte, a été adoptée et les dix postes inscrits au Programme ont fait l'objet d'une vaste publicité. Il s'agissait d'assurer une couverture aussi vaste que possible et de cibler les pays non représentés ou sous-représentés. Plus de 1 240 demandes ont été reçues et 503 demandes ont fait l'objet d'une présélection. À l'issue d'une nouvelle sélection, cinquante candidats ont été retenus et ont été invités au Siège pour subir une évaluation complète au cours des mois d'avril et de mai.

86. Le programme de perfectionnement des cadres pour l'ensemble des fonctionnaires des classes P-1 à P-4 ainsi que pour les administrateurs nationaux de programme a été mis en œuvre; jusqu'à présent quatre sessions ont été organisées. Les réactions jusqu'à présent sont très positives.

VIII. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

87. Conformément aux lignes directrices pour la mise en œuvre figurant dans la résolution GC.12/Res.1 et adoptées à la deuxième réunion de groupe d'experts en novembre 2007, l'ONUDI a continué d'exercer un certain nombre d'activités spécifiques dans le cadre du programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PRALC).

88. La banque de savoir industriel de l'ONUDI a été créée en 2008 en tant que plate-forme de coopération Sud-Sud tripartite pour promouvoir l'échange d'expertise et de connaissances dans la région. Elle devrait fournir des services de savoir dans divers domaines liés au développement industriel, dont les agro-industries, la facilitation du commerce, la gestion de la qualité, le développement des PME et les énergies renouvelables. Aux engagements initiaux de fourniture de tels services de la part d'institutions du Brésil et de Cuba sont venus s'ajouter de nouvelles contributions. En avril 2009 il y avait dans la banque de savoir une liste de plus de 30 experts d'Argentine, du Chili, de Cuba et du Mexique. De plus, la

banque est utilisée pour le développement d'une coopération tripartite entre l'ONUDI, le Mexique et le Kenya.

89. Dans le droit fil du forum mondial sur les sources d'énergie renouvelables qui s'est tenu à Foz de Iguazu (Brésil) du 18 au 22 mai 2008, les préparatifs sont en cours pour le prochain forum (GREF 2009), qui aura lieu à Guanajuato (Mexique) du 7 au 9 octobre 2009 et ce en coopération avec le Ministère mexicain de l'énergie. L'ordre du jour provisoire a été convenu il y a peu de temps et la promotion de cette manifestation a déjà commencé. Dans ce contexte, va être renforcée la coopération avec les institutions régionales, dont la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l'Organización Latinoamericana de Energía (OLADE).

90. L'Espagne et l'Italie ont promis des crédits pour le lancement dans 21 pays de l'Observatoire de l'ONUDI pour les énergies renouvelables pour l'Amérique latine. En 2009, les activités porteront sur le Brésil, la Colombie, l'Équateur, le Mexique, le Paraguay, la République dominicaine et l'Uruguay. Les progrès réalisés seront présentés au GREF 2009, qui se tiendra au Mexique. Les activités relevant de l'Observatoire sont conformes aux objectifs récemment convenus dans le Mémorandum d'entente entre l'ONUDI et l'OLADE.

91. La promotion du transfert de connaissances entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et les pays d'Afrique dans le domaine des énergies renouvelables, lancée à l'occasion d'un voyage d'étude dans le contexte de la réunion ONUDI-Brésil de Foz de Iguazu, s'est poursuivie. En octobre 2008, un voyage d'étude en Colombie a été organisé à l'intention de sept représentants de l'industrie de l'huile de palme dans cinq pays africains. Dans le cadre de ce programme de transfert des connaissances, un autre voyage d'étude de l'ONUDI est prévu à l'occasion du GREF 2009 (Mexique); il portera sur les questions géothermiques.

92. Pour répondre à des demandes émanant du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, des progrès ont été réalisés s'agissant d'élaborer des programmes de coopération technique régionale. Voici le point de ces programmes:

a) À la demande du CARIFORUM, des activités ont été entreprises pour faciliter l'élaboration du programme sur le renforcement de la compétitivité et de l'innovation pour éliminer les contraintes pesant sur l'offre et favoriser l'intégration régionale dans le cadre de l'accord de partenariat économique entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Dans ce contexte, une évaluation a été menée conjointement par le Centre pour le développement de l'entreprise en consultation avec l'UE. Cette étude ONUDI/Centre pour le développement de l'entreprise a par la suite été soumise aux partenaires locaux, dont la Communauté des Caraïbes (CARICOM), et un séminaire de validation devrait se tenir au second semestre de 2009. Le programme vise à remédier à la faiblesse des capacités commerciales et productives des pays membres du CARIFORUM en encourageant l'innovation, la technologie et un meilleur accès aux marchés régionaux et internationaux;

b) Également dans le cadre d'une coopération avec CARICOM, des activités ont été lancées dans le but de réfléchir à la possibilité d'une coopération avec le Groupe de travail des Caraïbes pour la promotion de PME locales innovantes;

c) Conformément à un mémorandum d'accord signé avec la Communauté andine en avril 2008, l'ONUDI appuie l'élaboration d'un programme sous-régional, soumis à l'examen de l'UE et destiné à soutenir l'amélioration de la qualité, le développement des PME, le développement des agro-industries, le renforcement des capacités commerciales et l'intégration régionale dans les pays andins, dans le cadre d'un objectif plus général: le renforcement de la compétitivité des produits des pays andins sur les marchés internationaux. Des consultations initiales avec le Secrétariat de la Communauté andine ont été récemment menées à ce sujet dans le cadre d'activités d'assistance préparatoires; et

d) Un appui technique a été apporté au Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale sous forme d'assistance préparatoire financée grâce à des crédits de l'ONUDI, en vue de la formulation d'un programme sous-régional pour les pays d'Amérique centrale. Le projet de programme porte sur l'appui à la qualité de l'infrastructure et à l'accès aux marchés pour l'Amérique centrale et le Panama. Le programme et les modalités d'exécution correspondantes font actuellement l'objet de discussions entre le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale et l'UE, celle-ci s'étant engagée à affecter de 20 à 25 millions d'euros au programme, dont l'exécution commencerait courant 2010.

93. En outre, l'élaboration d'un nouveau programme régional visant à accroître la compétitivité mondiale de l'industrie du cuir latino-américaine a commencé. Des contacts ont été pris avec les parties prenantes et les gouvernements nationaux dans le but de passer en revue les principales questions stratégiques, les besoins actuels et les stratégies de mobilisation de fonds.

94. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont par ailleurs décidé de soutenir le chapitre régional de la deuxième phase du Projet mondial sur le mercure (GMP2), actuellement en cours d'élaboration en vue de sa soumission aux donateurs. Des activités initiales devraient commencer d'ici la mi-2009 en Colombie, dans le cadre d'un accord en vue de la constitution d'un fonds d'affectation spéciale.

IX. Programme régional pour l'Afrique

95. Au titre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011, l'ONUDI a continué de mener et de mettre au point un certain nombre d'activités spécifiques en Afrique revêtant un intérêt particulier pour les besoins du continent. Ces activités ont couvert l'ensemble des trois priorités thématiques de l'ONUDI – réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, renforcement des capacités commerciales et environnement et énergie.

96. Les activités de l'ONUDI visent principalement la réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, et ce en application de l'objectif numéro 1 des Objectifs du Millénaire pour le développement, c'est-à-dire de réduire la pauvreté mondiale de 50 % d'ici à 2015. Au nombre des activités de coopération technique dans ce domaine figurent les conseils en matière d'appui stratégique et institutionnel visant à favoriser l'environnement économique, l'appui au développement de l'esprit d'entreprise en milieu rural, chez les femmes et chez les jeunes; les mesures favorisant les liens commerciaux et les regroupements d'entreprises, l'assistance dans les domaines de la transformation des produits agricoles et du développement

de chaînes de valeur, et les mesures d'appui à la diffusion de la technologie et aux activités ayant trait aux investissements. Voici quelques exemples de ce type de projet:

a) Le Programme de pépinière d'entreprises en Sierra Leone, qui apporte une aide au renforcement des capacités des PME, y compris des mesures visant à faciliter les liens entre ces entreprises et les institutions financières;

b) Le Programme de recyclage d'ordinateurs en Ouganda, qui cherche à resserrer la fracture numérique et à aider le pays à bénéficier des technologies de l'information et de la communication (TIC), s'agissant notamment de l'accès à du matériel à des prix abordables, à des logiciels pertinents et à une formation suffisante aux TIC; et

c) Le Programme de création d'emplois pour les jeunes de la région du fleuve Mano qui couvre quatre pays (Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria et Sierra Leone), et qui cherche des solutions très directes aux besoins des jeunes, créant des liens vers des possibilités d'emploi dans le secteur privé et formant les jeunes à diverses compétences demandées par le marché, à l'emploi indépendant, à l'accès au financement et aux TIC.

97. Diverses activités ayant trait au secteur agroalimentaire sont également menées dans quelques pays, dont le Burkina Faso, le Congo, le Mali, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda. Il s'agit principalement de stimuler les capacités de production locales et d'appuyer l'intégration de communautés marginales rurales dans l'économie de marché mondiale, en créant des liens entre les petites entreprises agroalimentaires et les grandes chaînes de distribution. Dans ce contexte, un nouveau projet de développement d'agro-entreprises pour huit pays d'Afrique de l'Ouest a été lancé, et ce dans le but de promouvoir les agro-entreprises intégrées, de réduire la pauvreté et de favoriser la croissance économique. De plus, une aide est apportée au Cameroun et au Nigéria pour optimiser le potentiel que représente l'huile de palme, alors qu'en Afrique de l'Est un projet pilote visant à accroître les revenus tirés des boissons à base de banane profitera au Kenya, à l'Ouganda et à la République-Unie de Tanzanie.

98. Les activités de l'ONUDI ayant trait à la production et au traitement du cuir gardent toute leur importance pour la réduction de la pauvreté en Afrique, et notamment au niveau de leur effet sur la croissance des petites entreprises. Au nombre de ces activités figurent la coopération technique en vue de l'amélioration de la production des cuirs et des peaux, ainsi que la création de centres regroupant des services tels que la conception, la commercialisation, la vente et le classement des produits. En 2009 est prévue la création d'un centre dans le contexte du cadre de programmation Une ONU pour le Rwanda. Plusieurs activités dans le secteur du cuir ont également été ajoutées au Programme intégré pour le Kenya, approuvé depuis peu. Dans l'intervalle, deux programmes visant l'amélioration des cuirs et des peaux ont été lancés en Éthiopie et au Nigéria.

99. L'ONUDI continue par ailleurs d'exercer sa fonction de Forum mondial dans la promotion du développement du secteur agro-industriel. Un exemple de son œuvre dans ce domaine: la Conférence de haut niveau sur le développement du secteur agro-industriel et les agro-industries en Afrique, qui se tiendra au Nigéria en octobre 2009. Dans le cadre des préparatifs en vue de cette conférence, l'ONUDI

procède à une analyse approfondie sur le thème “L’Afrique et l’économie industrielle mondiale: stratégies pour la prospérité”. Cette étude devrait produire de nouvelles approches pour appuyer les efforts de développement industriel de l’Afrique, diversifier les produits se prêtant à des échanges internationaux et accroître de beaucoup sa part mondiale dans la production et l’exportation de produits manufacturés. L’étude sera publiée en vue d’une large diffusion aux décideurs et aux parties prenantes. Les conclusions et recommandations issues de l’étude et de la Conférence vont contribuer à l’élaboration de stratégies et à l’adoption d’actions à l’appui du Plan d’action de l’Union africaine pour le développement industriel accéléré de l’Afrique.

100. Au titre de la priorité thématique renforcement des capacités commerciales, l’ONUDI a mis au point un certain nombre d’activités vedettes. Tout particulièrement, plusieurs programmes visant à promouvoir le reclassement et la modernisation industrielle ont été mis au point en 2008, de concert avec les Communautés économiques régionales, dont la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), le Marché commun de l’Afrique de l’Est et de l’Afrique australe, la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC), et la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (CEMAC), le tout dans le cadre des Accords de partenariat économique (APE) conclus avec l’Union européenne. Des ateliers de validation pour ces programmes ont été organisés avec chacune de ces commissions économiques régionales; le lancement est prévu au titre du cadre de programmation à moyen terme. D’une manière générale, l’on prévoit que ces programmes contribueront à aider les pays concernés à surmonter les obstacles qui, du côté de l’offre, freinent leur participation aux échanges régionaux et internationaux.

101. Plusieurs autres programmes et activités importants sont en cours de mise en œuvre au titre du thème relatif au renforcement des capacités commerciales en Afrique. Le Programme de qualité de l’infrastructure en Afrique de l’Ouest couvrant quinze pays et succédant au Programme sur la qualité mis en œuvre dans les huit pays de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est axé sur la mise en place de capacités nationales dans les domaines de l’analyse des marchés, de la normalisation, de l’homologation, du développement de laboratoires, de l’inspection, de la métrologie, de la promotion de la qualité, de la traçabilité et de l’inspection, entre autres domaines. Le Programme relatif à la qualité en Afrique de l’Est est mis en œuvre dans les pays de la Communauté d’Afrique de l’Est: Kenya, Ouganda et République-Unie de Tanzanie et vise à actualiser et à harmoniser les structures réglementaires régissant la sécurité sanitaire des aliments; à sensibiliser aux questions ayant trait à la sécurité sanitaire des aliments, aux normes et à la qualité; à élaborer des systèmes concernant la chaîne alimentaire et l’analyse des risques; et à améliorer les services d’inspection et de surveillance.

102. Par ailleurs, une conférence internationale ayant pour titre “de l’exploitation agricole aux marchés: assurer le savoir-faire et le financement”, a été organisée au Caire (Égypte) en novembre 2008. On y a examiné les questions ayant trait aux chaînes d’approvisionnement et de valeur, à l’accès aux marchés et à la création de liens; à la conformité aux normes et à l’évaluation de la conformité; à la technologie et à la valeur ajoutée; et aux modalités novatrices de financement. L’une des principales questions traitées a été celle de la traçabilité des produits

agroalimentaires destinés aux marchés de l'Union européenne à partir de l'expérience acquise dans le cadre d'un projet de l'ONUDI ayant fait ses preuves.

103. Dans le domaine thématique prioritaire de l'environnement et de l'énergie, l'ONUDI, en coopération avec l'Union africaine, le Gouvernement du Sénégal et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique, a organisé la Conférence internationale sur les énergies renouvelables en Afrique, qui s'est tenue à Dakar (Sénégal) en avril 2008. Il s'agissait avant tout d'examiner les possibilités de renforcer la disponibilité d'énergies renouvelables dans le but d'accroître l'accès à des services d'énergie modernes et d'améliorer la sécurité énergétique pour le développement économique et social. La conférence a adopté un plan d'action comptant les cinq axes de programmation prioritaires suivants:

- a) Cadre stratégique, règlementaire et institutionnel;
- b) Renforcement des capacités et acquisition de compétences;
- c) Mise en place de moyens de financement;
- d) Énergies renouvelables au service de la création d'entreprises et de l'industrialisation; et
- e) Action transversale axée sur le développement des énergies renouvelables.

Comme l'en avait prié la Conférence, l'ONUDI va continuer d'assumer une fonction critique dans la mise en œuvre de ce plan d'action, en collaboration avec l'Union africaine.

104. L'ONUDI travaille actuellement avec divers partenaires de développement dans l'optique de créer un Centre pour les énergies renouvelables dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); un Centre analogue a été proposé pour l'Afrique de l'Est. En fonction de l'expérience acquise dans le cadre de ces Centres, la création de centres similaires dans d'autres régions d'Afrique sera envisagée. L'ONUDI est également responsable de la coordination d'ensemble d'un programme régional d'un montant de 16 millions de dollars visant à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Afrique de l'Ouest; ce programme est financé par le FEM. L'ONUDI met en œuvre des projets spécifiques au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, au Libéria, au Nigéria, en Sierra Leone et au Tchad dans le cadre de ce programme. Un programme similaire pour l'Afrique de l'Est est à l'examen.

105. Au nombre des autres projets importants ayant trait à l'énergie actuellement mis en œuvre en Afrique figurent de petits projets hydroélectriques (au Rwanda, par exemple) et le projet de Centres communautaires d'électricité au Kenya, visant à fournir de l'électricité aux zones non raccordées au réseau à partir de technologies d'énergies renouvelables hybrides à zéro émission, telles que les microcentrales hydro-électriques, les biogaz, l'énergie éolienne et l'énergie solaire et les générateurs fonctionnant à l'huile végétale brute (HVB).

106. Convaincue que la pollution et la dégradation des ressources constituent une utilisation non efficace des ressources et, partant, un gâchis économique aussi bien qu'une menace environnementale, l'ONUDI a axé ses programmes environnementaux sur la promotion de l'utilisation de méthodes de production plus propres, et ce en vue de réduire les déchets, de stimuler les gains d'efficacité et

d'améliorer la qualité. Il s'agit principalement d'œuvrer par l'intermédiaire du réseau de Centres nationaux pour une production plus propre (CNPP) gérés par l'ONUDI en collaboration avec le PNUE. À l'issue d'une évaluation des CNPP, des mesures sont actuellement prises pour les renforcer plus encore dans le contexte du cadre de programmation à moyen terme 2008-2011.

107. À un niveau plus général, l'ONUDI a continué d'appuyer la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI). Le dixième Sommet des chefs d'État des pays de l'Union africaine, tenu en janvier-février 2008 à Addis-Abeba (Éthiopie), a été consacré au thème de l'industrialisation et a approuvé le plan d'action de l'Union africaine pour un développement industriel accéléré de l'Afrique. Par la suite, comme l'avait demandé le Sommet, l'ONUDI a apporté une assistance en vue de l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre du Plan d'action, en collaboration avec l'Union africaine. Cette stratégie a été adoptée par la dix-huitième session de la CAMI tenue à Durban (Afrique du Sud) du 24 au 28 octobre 2008, et va être présentée au prochain Sommet de l'Union africaine en 2009. Le Plan d'action, assorti de sa stratégie de mise en œuvre, constitue l'initiative de grande portée la plus récente adoptée par les chefs d'État des pays africains depuis les programmes des années 1980 et 1990 dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et l'Alliance pour l'industrialisation de l'Afrique, lancée en 2003. Comme l'a demandé en outre à la fois l'Union africaine et la CAMI, l'ONUDI va continuer d'apporter une aide pour la mise en œuvre de la stratégie.

108. À partir d'un plan de travail approuvé lors de la réunion du Mécanisme de coordination régionale qui s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) en octobre 2008, l'ONUDI met actuellement au point un programme intégral, en sa qualité de responsable du groupe sur l'industrie, le commerce et l'accès au marché. Le programme sera axé sur les capacités institutionnelles et l'analyse des politiques, la mobilisation d'investissements au service du développement industriel et l'analyse des contraintes qui pèsent sur la chaîne d'approvisionnement dans le secteur agro-alimentaire et celui des textiles. Plus spécifiquement, l'ONUDI va coordonner la mise en place d'une banque de données électroniques au sein de la Commission de l'Union africaine, préparant un inventaire des établissements de production, réalisant des études conjointes sur la compétitivité des produits africains, aidant à élaborer des éléments de politique industrielle, organisant des forums sur les chaînes de valeur régionales, traitant les questions ayant trait à la propriété intellectuelle autochtone, suivant les négociations de l'OMC et de l'APE et mettant au point des programmes de facilitation du commerce africain.

X. Programme régional pour les pays arabes

109. La stratégie de programmation de l'ONUDI pour la région des pays arabes s'appuie sur les directives relatives à la mise en œuvre figurant dans le cadre de programmation à moyen terme pour la période 2008-2011, les recommandations de la table ronde régionale sur les pays arabes tenue lors de la douzième session de la Conférence générale (dont il est rendu compte dans la résolution GC.12/Res.2), ainsi que sur la Déclaration ministérielle de Vienne des pays les moins avancés (telle que figurant dans le document GC.12/CRP.5). Cette stratégie est en outre conforme aux Objectifs du Millénaire pour le développement et vise plus particulièrement la réduction de la pauvreté et la création d'emplois, qui restent les

principaux problèmes auxquels sont confrontés bon nombre des pays de la région et qui constituent un gros obstacle au développement économique.

110. L'ONUDI met en place sa stratégie régionale pour la région des pays arabes dans le cadre de programmes et de projets régionaux et nationaux conçus spécifiquement à leur intention dans des domaines prioritaires. Ce faisant, l'Organisation tient pleinement compte de la diversité économique des différents pays de la région, et des différences qui en résultent au niveau des problèmes industriels que connaissent les pays arabes de l'Asie de l'Ouest, les pays arabes du Maghreb, les États arabes du Golfe et les pays arabes les moins développés.

111. Dans les pays du Golfe, pour la plupart riches en pétrole, la stratégie de l'ONUDI vient appuyer les efforts nationaux déployés pour promouvoir un développement industriel durable comme moyen de diversifier les économies, renforcer le rôle du secteur privé et accroître l'ouverture économique. Dans les États arabes de l'Asie de l'Ouest, l'ONUDI appuie les mesures axées sur la croissance du secteur privé comme moyen d'accroître les investissements et la productivité et le développement industriel durable. Dans les pays arabes d'Afrique, la coopération technique de l'ONUDI est axée sur la promotion du développement durable au moyen de la croissance de la productivité, un accent particulier étant placé sur la modernisation industrielle et l'amélioration de la diffusion des technologies et l'accès aux marchés et la facilitation des échanges, ainsi que sur le développement du secteur privé et l'appui à l'initiative UE-Méditerranée. Dans les PMA arabes, l'ONUDI soutient les efforts déployés pour surmonter la stagnation économique imputable au faible niveau de développement industriel et des transferts de technologie.

112. La stratégie adoptée par l'ONUDI à l'intention des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) vise à favoriser la transformation des économies de ces pays pour qu'elles deviennent des économies compétitives fondées sur le savoir et jouant un rôle de moteur pour le secteur privé. Les services de coopération technique de l'ONUDI sont axés sur la diffusion de conseils techniques de qualité pour le développement des ressources humaines, la création d'un environnement économique favorable, le développement du secteur privé, la diversification économique, l'application de nouvelles technologies compétitives, la sauvegarde de l'environnement, et la consolidation de l'intégration régionale. Un exemple de cette approche serait l'élaboration et la mise en œuvre du programme "Stratégies industrielles visant à renforcer la diversification et la compétitivité dans le royaume d'Arabie saoudite". Dans cette sous-région, l'ONUDI cherche en outre à renforcer les institutions régionales, telles que le CCG et l'Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe, et de créer des partenariats internationaux. Le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Bahreïn apporte une contribution importante à la réalisation de cet objectif car il facilite la mobilisation de ressources étrangères, techniques, de gestion et financières, et favorise la création de partenariats industriels et de coopération entre les entreprises de la sous-région.

113. Les interventions de l'ONUDI dans les pays arabes de l'Asie de l'Ouest et de la Méditerranée orientale sont principalement axées sur le développement du secteur privé, le renforcement des capacités au niveau de la production et des exportations, la promotion de programmes de partenariat industriel, la création ou le renforcement des groupements de petites et moyennes entreprises d'exportation et l'appui à

l'innovation et à la diversification des produits. En outre, l'ONUDI favorise le renforcement des capacités pour l'accès aux marchés dans des domaines tels que la métrologie, les essais, la gestion de la qualité, la conformité aux normes internationales, et l'homologation et la certification. À la suite des visites que le Directeur général a faites dans la région en 2008, des mémorandums d'entente ont été conclus avec le Liban et la Syrie, en vertu desquels l'ONUDI apporte des services de coopération technique en vue de la promotion des investissements et de la technologie, la conformité aux exigences des marchés internationaux et l'accès aux marchés, et la remise en état du secteur agro-industriel. Une grande attention est également portée à la revalorisation du secteur textile de la Syrie, et aux micro-entreprises et aux petites et moyennes entreprises de ce secteur.

114. À l'avenir, l'orientation des activités menées par l'ONUDI dans les pays de la sous-région d'Afrique du Nord tiendra compte des défis que pose pour le secteur industriel local la mise en place progressive d'ici à 2010 d'une zone de libre échange euro-méditerranéenne. Les activités de l'ONUDI viseront à moderniser et à renforcer les secteurs industriels prioritaires que sont les textiles, les produits alimentaires et le cuir grâce à des programmes de revalorisation et le renforcement des capacités des institutions locales à faciliter l'expansion compétitive des échanges grâce à la création de regroupements d'entreprises d'exportation et à l'amélioration des services ayant trait à la qualité, à la métrologie, aux normes et à la certification. L'accent sera également placé sur les programmes de développement à l'intention des PME et du secteur privé en vue de la création de revenus, la création d'emplois et l'incitation à la croissance. Les activités menées récemment par l'ONUDI dans la région des pays arabes du Maghreb ont favorisé la restructuration et la modernisation de l'industrie, et tout particulièrement des agro-industries au Maroc et le développement de regroupements de PME et de consortiums d'exportation, en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

115. La stratégie de l'ONUDI envers les PMA de la région des pays arabes vise à permettre à ces pays de tirer profit de la mondialisation et de la libéralisation des échanges qui en résulte par le biais de politiques économiques appropriées et de services d'appui institutionnel destinés à accroître la capacité d'approvisionnement dans les secteurs porteurs. Une attention toute particulière est accordée au développement des PME et au renforcement du secteur agro-alimentaire et aux secteurs connexes, et au développement de sources d'énergie renouvelables pour un usage productif. Dans ce contexte, les services de coopération technique assurés par l'ONUDI dans le domaine du développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes et de formation professionnelle durable ancrée dans les entreprises et régies par la demande revêtent une importance toute particulière. L'ONUDI mène également des projets d'assistance préparatoire et de renforcement des capacités pour renforcer les chaînes d'approvisionnement dans le cadre du mécanisme renforcé pour un cadre intégré, à Djibouti, au Soudan et au Yémen.

116. L'ONUDI a cherché à coordonner ses activités avec le cadre de développement mis en place par la communauté internationale pour les pays de la région. L'Organisation participe activement aux processus de préparation et/ou d'évaluation relevant du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans la région, plus particulièrement encore en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Syrie et en Tunisie. Elle coopère également avec le Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans le cadre de plusieurs projets, en

Égypte, au Soudan et en Tunisie. Dans le même ordre d'idée, l'ONUDI a conclu des partenariats avec des institutions financières internationales de développement telles que la Banque islamique de développement, avec des institutions régionales telles que la Fondation arabe pour les sciences et la technologie et avec des entreprises du secteur privé, dont Hewlett-Packard, pour mettre en œuvre d'importants programmes de développement dans la région. L'ONUDI a également créé un réseau d'Unités pour la promotion des investissements pour appuyer les institutions et les PME locales bénéficiaires.

117. Au cours de cette période, l'ONUDI a continué d'intégrer la région des pays arabes dans son programme mondial de coopération Sud-Sud. Une activité particulièrement importante à cet égard a été la Conférence sur les solutions novatrices pour les industries agricoles, tenue au Caire en novembre 2008, à titre de suivi du Forum mondial pour l'agro-industrie – améliorer la compétitivité et l'impact sur le développement, qui s'était tenu à New Delhi (Inde) en avril 2008.

118. L'ONUDI continue par ailleurs d'exercer une fonction de plate-forme pour un dialogue proactif visant à renforcer la coopération et les partenariats inter-régionaux en vue de l'accroissement des investissements dans l'environnement et les énergies renouvelables. Dans ce contexte, le Forum méditerranéen 2008 sur les écovilles s'est tenu en octobre 2008 en Jordanie. En application du programme relatif au Protocole de Montréal, l'ONUDI, en partenariat avec le PNUE, a réussi à mobiliser plus de 10 millions de dollars en 2008 pour appuyer l'élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone, en Arabie saoudite, en Iraq, au Koweït, à Oman, au Qatar et au Yémen, et prévoit de mettre au point de nouveaux projets de promotion des technologies de recharge, en Jordanie, au Koweït, au Liban, au Qatar, en Syrie et en Tunisie. Parallèlement, l'ONUDI a continué de promouvoir sa démarche holistique à l'égard de la production plus propre dans plusieurs pays de la région, dont l'Égypte, le Liban et le Maroc, avec un accent tout particulier sur la réduction de l'impact environnemental de produits tout au long de leur cycle de vie, grâce à la conception de produits à la fois écorationnels et d'un bon rapport coût-efficacité.

XI. Programme régional pour l'Asie et le Pacifique

119. La région de l'Asie et du Pacifique a connu une croissance et un développement soutenus sans précédent au cours des quelques décennies écoulées, s'accompagnant d'une baisse spectaculaire de l'incidence de la pauvreté absolue, d'une augmentation notable du revenu par habitant et d'une forte amélioration des principaux indicateurs sociaux. Dans le même temps, la valeur ajoutée manufacturière a beaucoup augmenté dans plusieurs pays de la région. Malgré cette évolution favorable, c'est un fait que la région accueille plus de 600 millions de personnes vivant dans une extrême pauvreté. Les écarts de revenu se creusent dans la région et à l'intérieur des différents pays. La réduction de la pauvreté reste donc la priorité essentielle pour la plupart des pays de la région. De plus, la région connaît plusieurs autres difficultés, dont la plus immédiate est celle du repli économique mondial, qui a affecté bon nombre des économies orientées vers l'exportation. Parmi les autres problèmes qui se posent au niveau du développement figurent la répartition de plus en plus inégale des revenus et de la richesse,

l'émergence de nouveaux groupes de pauvres (les pauvres des villes), mais aussi la dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources.

120. Tenant compte des défis précités et des besoins de la région, et en consultation et en coopération étroites avec les États membres, l'ONUDI met en œuvre plusieurs projets sous-régionaux de coopération technique dans les trois domaines thématiques que sont la réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, le renforcement des capacités commerciales et l'environnement et l'énergie, et ce dans un effort pour assurer le développement industriel durable de la région.

121. Dans le contexte de la réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, l'ONUDI participe à un projet visant à renforcer l'efficacité de la production et à créer des revenus plus conséquents dans le secteur de la production et de la transformation à petite échelle du kenaf, au Bangladesh, en Chine et en Malaisie. À la demande de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'ONUDI a également élaboré un projet visant à faire le point des pertes postérieures à la récolte des principaux produits alimentaires produits dans ces pays, projet qui renforcera la coopération de l'Organisation avec l'ASEAN dans le domaine du développement de l'agro-industrie. L'ONUDI a également maintenu sa participation au Programme multi-organismes de développement de la région du fleuve Tumen en Asie du Nord-Est, qui couvre la Chine, la Fédération de Russie, la Mongolie, la République de Corée et la République démocratique populaire lao. Dans le cadre de ce programme, l'ONUDI a mené un certain nombre d'activités importantes, dont la promotion des investissements, l'élaboration de guides pour les investissements et l'appui à la mise en œuvre des réseaux de services aux investisseurs de la région du fleuve Tumen. Un autre projet important réalisé dans le cadre de ce domaine thématique est le projet de partenariat sur les technologies de l'information, qui facilitera le renforcement plus poussé de la coopération internationale dans le secteur des technologies de l'information et la promotion de partenariats public-privé dans ce secteur dans l'ensemble de la région de l'Asie et du Pacifique.

122. Dans le domaine du renforcement des capacités commerciales, l'ONUDI met en œuvre la deuxième phase d'un projet d'appui à la facilitation du commerce et de l'accès aux marchés pour les PMA d'Asie du Sud au moyen d'un renforcement des capacités institutionnelles nationales concernant la normalisation, la métrologie, les essais et les contrôles de la qualité au Bangladesh, au Bhoutan, aux Maldives et au Népal. Un projet similaire, qui entame également sa deuxième phase, vise à renforcer les capacités nationales et l'infrastructure institutionnelle dans le domaine de la normalisation, de la métrologie, des essais et du contrôle de la qualité dans les pays du delta du Mékong: Cambodge, République démocratique populaire lao et Viet Nam, dans le but de renforcer le développement industriel, la protection des consommateurs et les capacités d'exportation de ces pays. En coopération avec l'Organisation de coopération économique (OCE), l'ONUDI a également élaboré un projet de renforcement des capacités commerciales pour les États Membres de l'OCE, s'appuyant sur l'amélioration des capacités institutionnelles dans le domaine de la normalisation, de la métrologie, des essais et du contrôle de la qualité. Ce projet va contribuer à la création d'un Institut régional pour la normalisation, l'évaluation de la conformité, l'homologation et la métrologie, et ce dans le cadre d'un effort visant à promouvoir les échanges intrarégionaux en supprimant les obstacles techniques au commerce dans la région.

123. Dans le domaine thématique prioritaire de l'environnement et de l'énergie, le projet de Réseau régional pour les pesticides en Asie et dans le Pacifique, mis en œuvre en Chine, en Inde, en Malaisie, en République de Corée et en Thaïlande, revêt une importance particulière. Il s'agit en effet de promouvoir l'usage de pesticides qui ne nuisent pas à l'environnement et qui soient d'utilisation facile, et ce au moyen de l'adoption de techniques de production plus propres et de processus rationnels de gestion de l'environnement dans la production industrielle, protégeant ainsi les paysans et les ouvriers des unités de production. Un autre projet important: le projet d'énergies renouvelables dans les pays des îles du Pacifique, qui vise à promouvoir les énergies renouvelables pour fournir des services énergétiques modernes et appuyer des utilisations productives de l'énergie au Samoa et dans les Îles Salomon.

124. L'ONUDI a également continué de prendre part à diverses activités importantes au titre de forum mondial. En avril 2008, l'Organisation a organisé, conjointement avec la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Gouvernement indien, la première conférence mondiale sur les agro-industries, qui s'est tenue à New Delhi (Inde). Le Forum, censé faire reconnaître l'importance des agro-industries pour le développement économique et la réduction de la pauvreté, a accueilli quelque 500 représentants de haut niveau issus d'entreprises agro-industrielles, d'États, d'institutions techniques et de financement, de la société civile et du système des Nations Unies. L'ONUDI a également apporté une contribution notable à la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD IV) tenue à Yokohama (Japon) en mai 2008, et ce en élaborant des propositions spécifiques en vue de projets de coopération technique en collaboration avec le Gouvernement japonais et les instituts de recherche correspondants en Asie et en Afrique, visant à promouvoir plus encore le développement de la coopération tripartite.

125. En collaboration avec le PNUE, la CESAP et le Gouvernement des Philippines, l'ONUDI organise une Conférence internationale sur les industries vertes en Asie, qui se tiendra à Manilles (Philippines) du 9 au 11 septembre 2009. La Conférence servira de plate-forme pour un dialogue regroupant l'ensemble des parties prenantes sur les défis et les possibilités de passer à des structures de production plus efficaces et à faible émission de carbone en Asie. Il s'agira d'essayer de diligenter les procédés de production éco efficaces et plus propres en procédant à un partage d'informations et de données d'expérience et à la création de partenariats. L'on s'attend à ce que la Conférence adopte une déclaration et un plan d'action prévoyant un mécanisme pour la révision et l'évaluation périodiques des progrès réalisés dans le domaine des entreprises éco-efficaces et à faible émission de carbone dans la région.

XII. Programme régional pour l'Europe et les États nouvellement indépendants

126. Dans le cadre de son programme régional pour l'Europe et les États nouvellement indépendants (NEI), l'ONUDI a mis en place diverses activités importantes de coopération technique ou de forum mondial au cours de la période à l'étude, notamment en Europe du Sud-Est et dans les NEI. La valeur totale des projets de coopération technique approuvés pour la région est passée de 5,5 millions

de dollars en 2007 à 6,9 millions de dollars en 2008. Le principal objectif consistait à promouvoir le développement industriel durable et à faciliter la transition harmonieuse à l'économie de marché, conformément aux trois priorités thématiques de l'ONUDI.

127. Si les trois priorités thématiques de l'ONUDI ont toutes été promues dans la région, c'est le thème de l'environnement et de l'énergie sur lequel les projets de coopération technique de l'Organisation ont principalement été axés. Une importance particulière a continué d'être accordée aux projets relatifs à l'élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone, en application du Protocole de Montréal, bien que des mesures aient également été prises pour multiplier les activités de l'ONUDI dans les domaines tels que l'efficacité énergétique dans le secteur industriel, les sources d'énergie renouvelables et les polluants organiques persistants, à la suite de la reconnaissance de l'ONUDI en tant qu'Organisme de mise en œuvre du FEM au titre du changement climatique. Un projet régional concernant l'élaboration de stratégies nationales d'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones dans huit pays d'Europe et d'Asie centrale a été mis en place; ce projet vise également la mise au point d'activités spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre des obligations incombant à ces pays en vertu du Protocole de Montréal. Des activités d'appui à l'élaboration de normes nationales de gestion de l'énergie ont été intégrées à de nouveaux projets ciblés par le FEM qui sont actuellement en cours de préparation.

128. Les programmes de portée mondiale de l'ONUDI sur l'efficacité des ressources, la production nationale plus propre et la formule du "leasing chimique" ont également été promus avec succès dans la région. Les programmes favorisent une utilisation rationnelle des matières premières, de l'eau et de l'énergie dans le processus de production, et encouragent le recours aux technologies ne portant pas atteinte à l'environnement. En 2009, de nouveaux projets axés sur la production plus propre et éco efficace ont été lancés en Albanie (dans le cadre de l'initiative Une ONU), en République de Moldova et au Monténégro. L'ONUDI a également lancé un projet en Ukraine dans le but d'identifier les entreprises industrielles qui polluent et contaminent le Bassin du Boug occidental, et d'essayer de trouver une solution.

129. En 2008, l'ONUDI a lancé un projet régional sur la responsabilité sociale des entreprises. Le réseau régional en la matière, dont la Croatie est chef de file, visera à promouvoir une amélioration constante et soutenue des conditions environnementales et sociales dans les PME des secteurs industriels de la région, ce qui renforcera leur compétitivité et leurs possibilités d'accéder aux marchés. Le réseau aidera les PME locales des pays qui y participent à gérer leur entreprise dans un souci de responsabilité sociale et environnementale.

130. Dans le domaine de la réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, l'ONUDI a mis en œuvre un projet régional "alimentation de l'avenir: santé et sécurité sanitaire" à titre de projet de prévision technologique, avec la participation de six pays d'Europe centrale et orientale. Le projet, financé par la Commission européenne, a pour but d'aider les pays qui y participent à atteindre les normes internationales en matière de qualité et de sécurité. Parallèlement, des programmes de formation sur la prévision technologique ont été menés en Hongrie, en République tchèque, en Slovaquie et en Turquie. Pour appuyer la mise en œuvre du programme sur la prévision technologique, l'ONUDI a lancé un Centre virtuel

régional eurasiatique sur ce thème; son unité de gestion de l'information en est située à Prague. Le Centre constitue une plate-forme pour le partage de pratiques et de données d'expérience sur la prévision technologique et encourage l'intégration des méthodologies de prévision technologique.

131. En ce qui concerne les activités à titre de forum mondial menées dans la région, l'ONUDI a organisé un atelier régional sur les énergies renouvelables dans la région des Carpates à Lviv (Ukraine), qui s'est tenu en mai 2008. L'atelier était axé sur les questions stratégiques et les besoins de la région des Carpates (Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie et Ukraine) en matière de sources d'énergie renouvelables. Il a accueilli plus de 50 participants de la région des Carpates, du PNUE, de la FAO, de l'Initiative de l'Europe centrale et de la Convention des Carpates et de la Convention alpine.

132. Étant donné que l'ONUDI est un organisme non résident dans la région, le Secrétariat a renforcé son dialogue avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies dans le contexte du renforcement de la cohérence de l'action du système des Nations Unies. En 2008, l'ONUDI a contribué à l'élaboration de nouveaux documents au titre du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, au Kazakhstan, en Ouzbékistan, en ex-République yougoslave de Macédoine et au Turkménistan. L'Organisation a également mis en place une coopération étroite avec le Bureau du coordonnateur résident à Tirana et avec le Gouvernement albanais dans le cadre de l'initiative Une ONU. En conséquence de quoi, l'ONUDI a été invitée à faire partie du programme Une ONU dans le pays et à y participer; dans ce contexte elle a contribué à un projet de Centre national pour la production plus propre.

133. Un élément clef de la stratégie menée par l'ONUDI s'agissant de ce programme régional a été l'intensification du dialogue entre l'Organisation et les donateurs en vue de la mobilisation de moyens financiers pour les activités qu'elle mène dans la région, notamment en cherchant à améliorer son accès aux fonds d'institutions mondiales et régionales telles que le Protocole de Montréal, le Fonds pour l'environnement mondial et la Commission européenne. Un nouvel élément de cette stratégie de mobilisation de fonds a été la collaboration accrue avec des donateurs émergents, dont la Croatie, la Fédération de Russie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie et la Turquie, en vue de multiplier les initiatives de coopération Est-Est et Est-Sud. Les activités menées par l'ONUDI au titre de ces initiatives portent notamment sur le transfert de données d'expérience et de savoir-faire dans le domaine du développement industriel, et sur les ressources humaines et financières ayant fait leurs preuves dans des pays à économie en transition.

XIII. Mesures que pourrait adopter le Conseil

134. Le Conseil voudra peut-être prendre note de l'information communiquée au titre de ce point de l'ordre du jour.
